



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Italcementi Group

Rapport annuel

2011





Sommaire

Présentation de Ciments du Maroc

Chiffres clés	10
Administration, direction et contrôle	12
Actionnariat	14
Historique	16
Métiers	18
Implantations au Maroc	22
Ressources humaines et informations sociales	28
Initiatives à caractère social	32
Santé et sécurité	36
Informations environnementales	38
Gestion des risques	42

Commentaires sur l'exercice

Faits marquants de l'année 2011	44
Analyse de l'activité	48
Résultats	50
Perspectives	52

Le parc éolien de Laâyoune

54

États financiers

Comptes sociaux	57
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	64
Comptes consolidés	71

Informations juridiques

80



Mohamed CHAÏBI
Président Directeur Général

Message du Président

Dans une conjoncture économique internationale difficile et après deux années consécutives de faible croissance, l'année 2011 a été marquée par une relance de la consommation nationale de ciment, qui a dépassé les 16 millions de tonnes, soit une hausse de 10,7% comparativement à l'année dernière.

Une performance confirmant ainsi la résilience de notre secteur par rapport à la crise : à l'origine de cette évolution, le renforcement des politiques publiques en matière de logements sociaux, notamment par le maintien des incitations fiscales et l'élargissement des zones ouvertes à l'habitat.

Malgré un contexte très concurrentiel en 2011, impacté par l'entrée en production d'un nouvel entrant, Ciments du Maroc et sa filiale Indusaha ont franchi le seuil des 4 millions de tonnes vendues cette année, avec une forte progression de 8,1%, par rapport à l'année 2010.

À cela s'ajoutent des performances techniques remarquables qui se sont traduites par une forte progression de nos résultats.

Ces réalisations, nous les devons à la performance de nos équipes et de nos outils de production, parmi lesquels l'usine d'Aït Baha, lancée en 2010 et qui a atteint en 2011 sa pleine capacité de production en clinker et ciment.

L'année 2011 a connu également la fermeture de l'usine d'Anza à Agadir, après 60 ans d'activité et de contribution au développement de la région d'Agadir et des Provinces du Sud. Cette fermeture a été dictée par le changement de vocation de la zone industrielle d'Anza en zone résidentielle et touristique. L'arrêt de l'activité de la cimenterie a été accompagné d'un plan social et de redéploiements internes pour le personnel.

Bétomar, pour sa part, a connu cette année une réduction des volumes vendus de ses produits et de leurs prix de vente, due notamment à l'entrée en vigueur du nouveau code de la route. En effet, ce dernier impose pour les véhicules de transport un poids total en charge réglementaire et son non-respect par tous les autres opérateurs a engendré une concurrence déloyale, surtout pour nos carrières.

Autre fait marquant, la cession d'Axim Maroc à Sika Maroc, dans le cadre d'un accord mondial convenu entre Sika AG et Italcementi Group, visant à se concentrer sur les activités traditionnelles et de céder la branche agents de mouture pour ciment et adjuvants pour béton.

Par ailleurs, l'adhésion récente d'Italcementi Group au Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), qui invite les entreprises à soutenir un ensemble de valeurs dans les domaines des droits humains, de la sécurité, de l'environnement et de l'éthique a permis de redéfinir les politiques de notre groupe dans 7 domaines précis : le développement durable, la sécurité, l'énergie, les droits de l'Homme, la santé, l'environnement et les initiatives sociales. Ciments du Maroc et ses filiales ont spontanément adhéré à cette démarche.

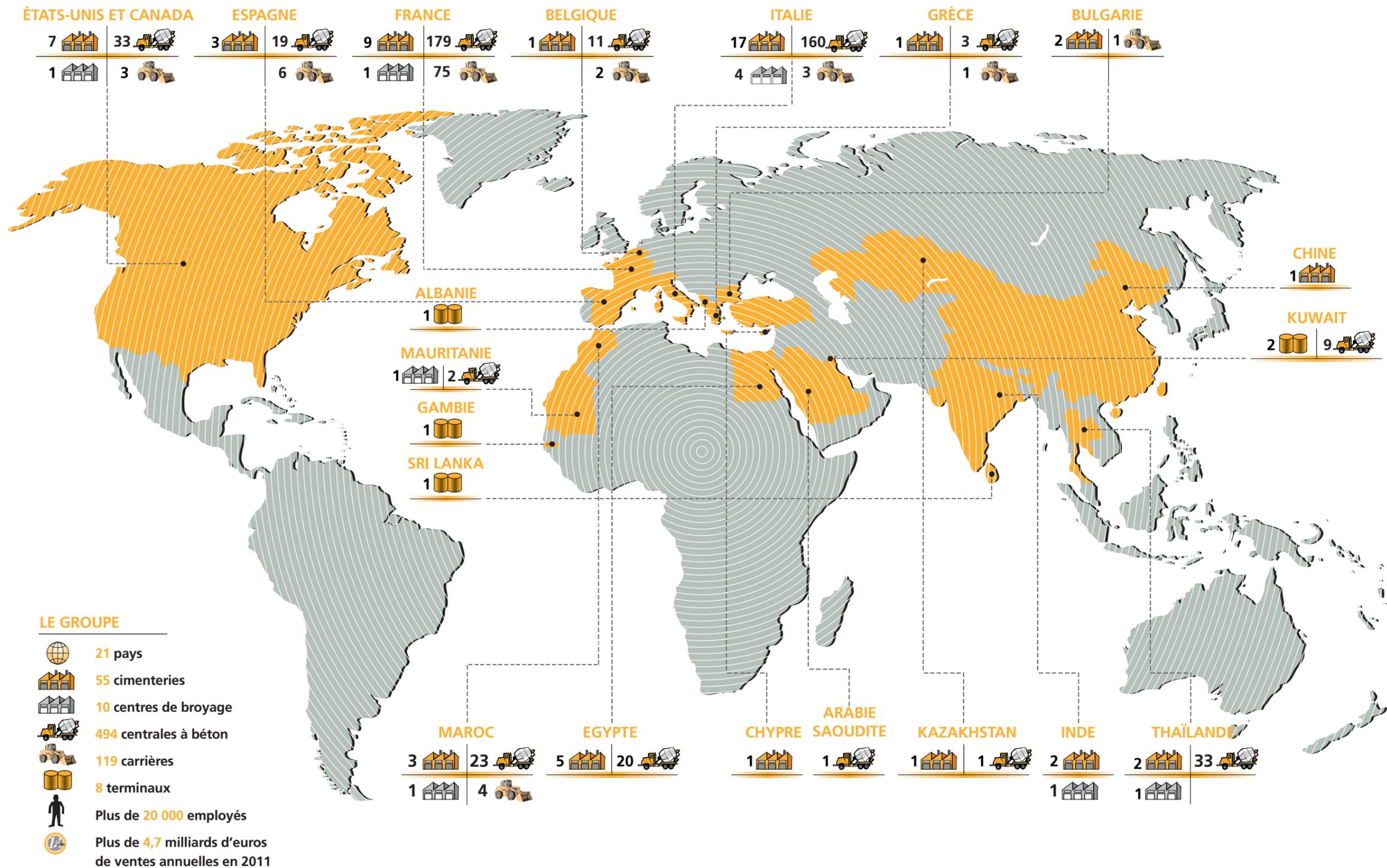
Dans ce cadre, des initiatives majeures ont été lancées sur le registre du développement des énergies propres : c'est le cas du parc éolien de 5,25 MW à Laâyoune dont l'inauguration officielle et la mise en service ont constitué un événement national majeur, et du lancement à la cimenterie d'Aït Baha du projet pilote de parc thermo-solaire.

Quant aux perspectives, malgré une année caractérisée par une conjoncture internationale difficile et une campagne agricole nationale impactée par une faible pluviométrie, la consommation nationale de ciment connaîtra une croissance modérée en 2012 et une relance à moyen terme, grâce à la forte demande en logement social et moyen standing, aux incitations fiscales pour soutenir l'habitat social et aux nombreuses conventions signées par le ministère de tutelle et les opérateurs du secteur du BTP. Autant d'initiatives traduites dans le programme quinquennal du gouvernement, qui vise la réduction du déficit en logement, pour le ramener de 800.000 à 400.000 logements à l'horizon 2017.

Dans cette perspective et afin de pouvoir répondre à la demande croissante du marché, Ciments du Maroc envisage le développement de sa capacité dans ses sites actuels et la construction d'une nouvelle unité industrielle dans la région Nord.

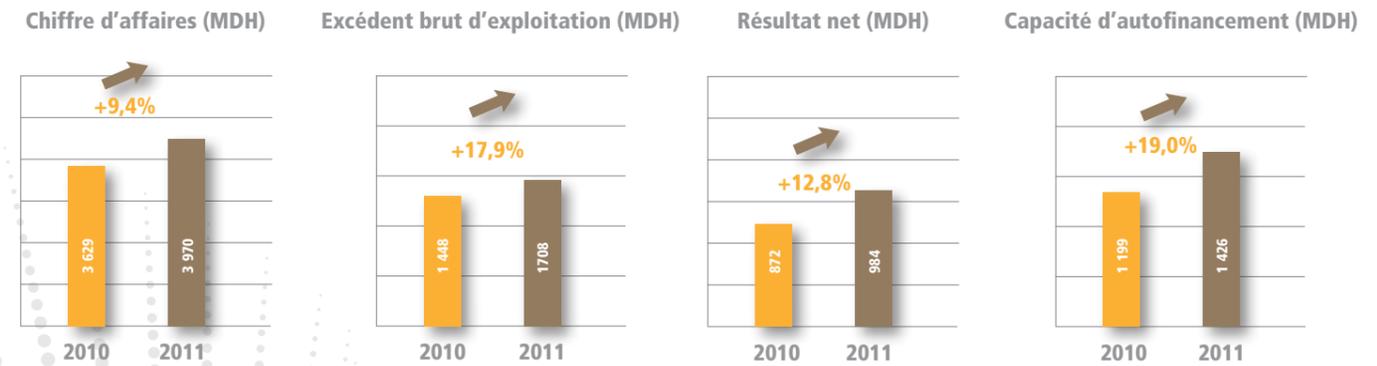
Enfin, on ne peut que se féliciter des efforts fournis par les hommes et les femmes de Ciments du Maroc pour réaliser des performances appréciables tant au niveau du pays, qu'au niveau d'Italcementi Group.

Italcementi Group dans le monde

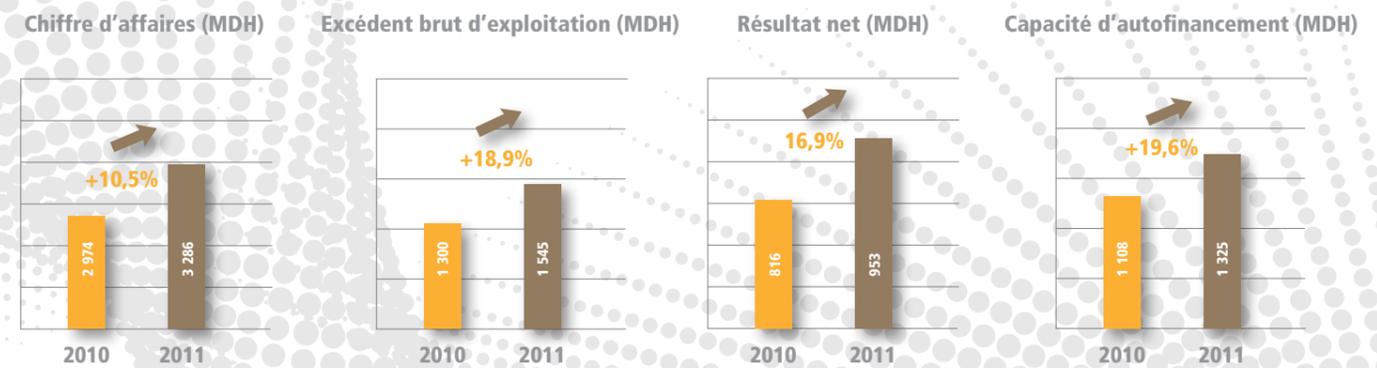


Résultats en forte progression suite à l'utilisation à pleine capacité de l'usine d'Aït Baha

Chiffres-clés comptes consolidés Ciments du Maroc



Chiffres-clés comptes sociaux Ciments du Maroc



Chiffres-clés

Administration direction et contrôle

Comité de direction

Abdallah HARMA
Directeur Général Délégué
Ciments du Maroc et Indusaha

Fabio RIZZI
Directeur Technique

Mohamed BOUJANOUI
Directeur Commercial



Mohamed HSINA
Directeur des Ressources Humaines

Mohamed CHAÏBI
Président Directeur Général

Laurent MEYNET
Directeur Administratif
et Financier

Mostafa NASMY
Directeur des Achats

Omar ABARRO
Directeur Général Délégué
Bétomar

Conseil d'Administration

(Composition à l'Assemblée Générale du 10 mai 2012)

Mohamed CHAÏBI Administrateur, Président Directeur Général

Mustapha FARIS Administrateur, Président d'honneur

Jean-Paul MERIC Administrateur, Vice-Président Directeur Général Délégué

Anass HOUIR-ALAMI Administrateur, Vice-Président

Abdallah BELKEZIZ Administrateur

Yves René NANOT Administrateur

CIMENTS FRANCAIS Administrateur
Représenté par Yves René NANOT

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT Administrateur
Représenté par Adel Abdulla AL HOSANI

SODECIM Administrateur
Représenté par Giovanni FERRARIO

COFIPAR Administrateur
Représenté par Philippe MARCHAT

MENAF Administrateur
Représenté par Giovanni MAGGIORA

FIPAR HOLDING Administrateur
Représenté par Mohammed Amine BENHALIMA

CIMR Administrateur
Représenté par Khalid CHEDDADI

Abdallah HARMA Directeur Général Délégué*

Laurent MEYNET Secrétaire*

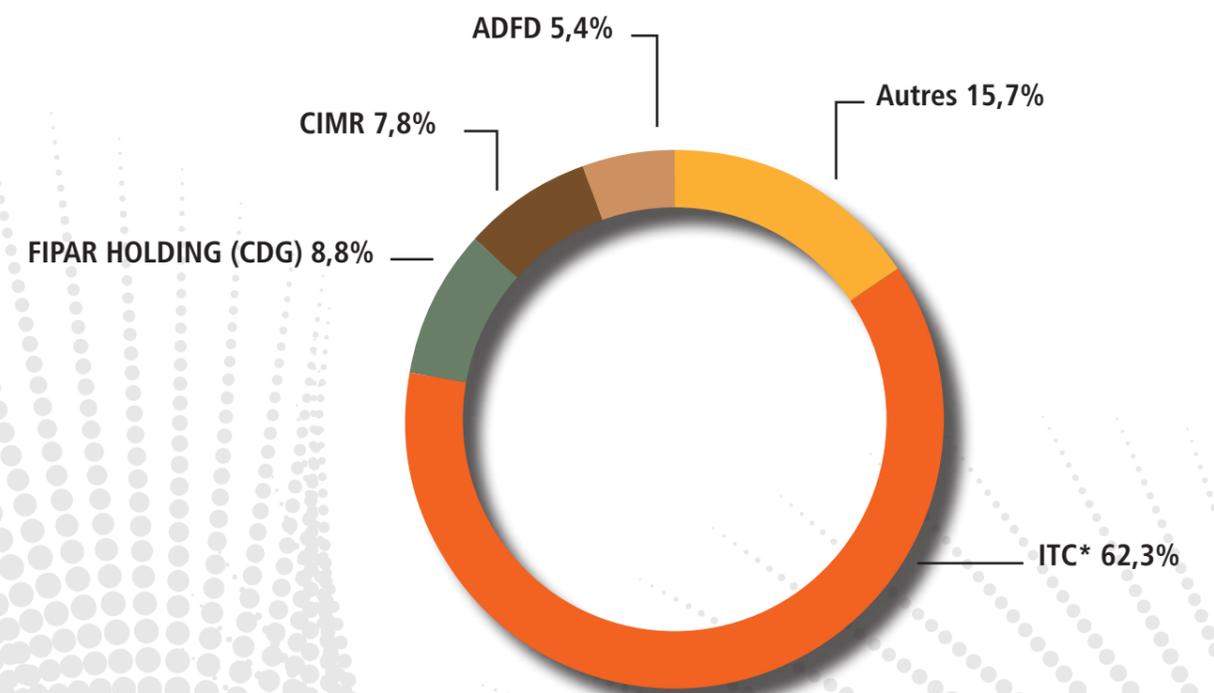
Commissaires aux comptes

KPMG
ERNST & YOUNG

* Non-Administrateur.

Actionnariat

Actionnariat au 31 décembre 2011



ITC : Italcementi SpA (* par Ciments Français)
ADFD : Abu Dhabi Fund For Development
CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites
CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion

Historique

1951

Création de la Société des Ciments d'Agadir (SCA), filiale à 100% de la société Ciments Français. La cimenterie dispose d'une capacité de 60000 tonnes par an, qui passera 7 ans plus tard à 100000 tonnes par an. En 1991, elle atteindra 1,1 million de tonnes par an.

1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats. Ces deux sociétés fusionneront 10 ans plus tard sous le seul nom de Bétomar.

1991

Lancement du programme d'intégration environnementale de l'usine d'Agadir.

1997

Adoption d'une nouvelle identité visuelle, à l'instar des autres filiales d'Italcementi Group.

2001

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage. Finalisation du processus de certification ISO 9002 pour l'ensemble des usines de Ciments du Maroc (Marrakech en 2001, Agadir en 1999 et Safi en 1998).

2003

Création de la filiale d'adjuvants Axim Maroc. Certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites de Ciments du Maroc. Attribution à Ciments du Maroc du prix Plages Propres (Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement).

2007

Prise de participation stratégique à hauteur de 11,7% du capital social de Suez Cement Company, premier producteur égyptien de ciment. Certification ISO 14001 de la carrière Ouled Abbou (Bétomar) : première carrière de granulats certifiée au Maroc. Lancement en février des travaux de la nouvelle cimenterie d'Aït Baha.

2009

Mise en service en novembre du premier broyeur à ciment de la cimenterie d'Aït Baha. Mise en service de la nouvelle usine d'adjuvants d'Axim Maroc sur le site d'Aïn Sebaâ.

2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines de 850 kw chacune et d'une première turbine de test de 150 kw installée en 2003. Cession de la totalité des actions d'Axim Maroc, filiale contrôlée par Ciments du Maroc, opérant dans la branche agents de mouture pour ciment et adjuvants pour béton.

1969

Introduction à la bourse des valeurs de Casablanca de la Société des Ciments d'Agadir puis quatre ans plus tard, ouverture du capital de la société aux actionnaires marocains. La part de Ciments Français passe alors à 37%.

1990

Redevenu actionnaire majoritaire, Ciments Français lance la construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi. Cette capacité a été augmentée progressivement pour atteindre aujourd'hui 1 million de tonnes.

1992

Prise de contrôle par Italcementi de Ciments Français. Cimasfi et la Société des Ciments d'Agadir (SCA) fusionnent sous le nom de Ciments du Maroc.

1999

Fusion absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (région de Marrakech) par Ciments du Maroc.

2002

Célébration du cinquantenaire de Ciments du Maroc. Ouverture et mise en service par Bétomar de la carrière d'Ouled Abbou.

2005-2006

Convention d'investissement de 3,6 milliards de dirhams avec l'Etat marocain pour la construction d'une nouvelle cimenterie (Aït Baha) et l'optimisation des performances des usines de Marrakech et de Safi.

2008

Obtention par Ciments du Maroc du prix Innovation Plages Propres dans le cadre de son intervention sur la plage de Safi.

2010

Mise en service de la cimenterie d'Aït Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes et doublement de la capacité du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune, en la portant à 0,5 million de tonnes.



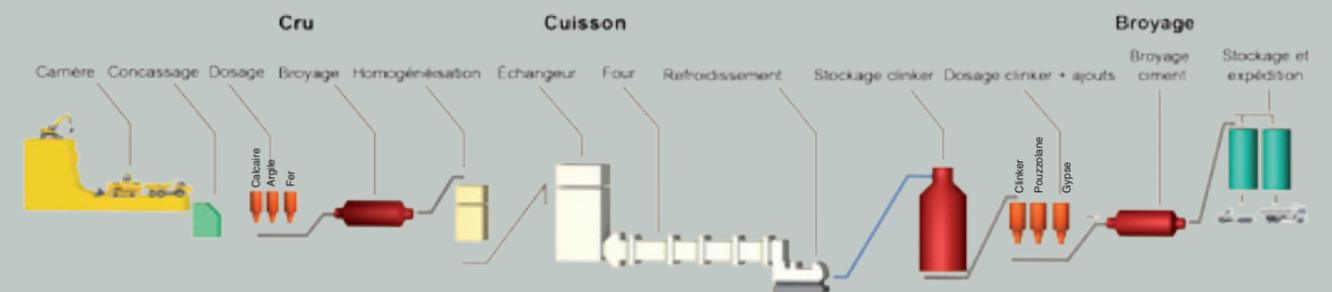
Métiers

Le ciment

Le ciment est un produit de proximité dont la production requiert des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité.

Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme.

La durée de vie moyenne de ces carrières est de l'ordre de 50 ans. Les matières premières prélevées dans la carrière (calcaire 80% et argile 20%) sont concassées. Broyées finement puis séchées, elles donnent le « cru ». Porté à une température avoisinant les 1450 °C dans un four rotatif, ce cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Étape finale, le ciment est obtenu en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.



Nos produits...

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète de produits cimentaires, adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans ses usines conformément à la norme marocaine NM 10.1.004 ou importés. Ces produits peuvent être conditionnés en sacs ou en vrac et peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu). La gamme de produits se compose de CPJ 35, CPJ 45, CPJ 55, CPA 55 et CPJ 45 Prise Mer.

Ciment CPJ 35

Le CPJ 35 est un ciment Portland avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65%, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolanes). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa.

Le CPJ 35 est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, béton non armé et tous les types de mortiers.



Ciment CPJ 45

Le CPJ 45 est un ciment Portland avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65%, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolanes). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa.



Le CPJ 45 est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.

Ciment CPJ 55

Le CPJ 55 est un ciment Portland avec ajouts. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieurs à 42,5 MPa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics.

Ciment CPA 55

Le CPA 55 est un ciment pur, qui contient un pourcentage minimum de clinker de 95%. Ses hautes performances mécaniques, particulièrement les résistances à la compression développées aux jeunes âges, lui permettent d'être utilisé pour les bétons très sollicités ou nécessitant un décoffrage rapide comme la préfabrication des éléments en béton armé ou précontraint.

Ciment CPJ 45 Prise Mer

Le ciment CPJ 45 Prise Mer est fabriqué conformément aux deux normes :

- NM 10.1.004: liants hydrauliques.
- NM 10.1.157: ciments pour travaux à la mer.

Constitué de clinker et ajouts comme le calcaire, la pouzzolane ou le laitier, ces ciments sont destinés à la confection des bétons nécessitant des performances qui leur permettent de mieux résister aux éléments chimiques présents dans les milieux agressifs tels que les eaux marines ou les eaux saumâtres.

... et services



Assistance technique

Premier cimentier à investir dès 2003 dans l'achat d'un laboratoire mobile, Ciments du Maroc dispose avec cette unité moderne et hautement technologique d'un outil performant capable d'effectuer plus de 80 prestations d'assistance technique par an sur les matériaux granulats, mortiers et bétons. Autre bénéfice: la possibilité de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux: maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Equivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments.

Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département Assistance Technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Service du Rendu

Un parc de camions et un service logistique permettant d'assurer dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de service, le transport du ciment vrac et sac sont mis à la disposition des clients qui le désirent.



Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie, l'asphalte, ainsi que de matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.



Les granulats sont des sables et des graviers naturels, provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70% des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction: béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

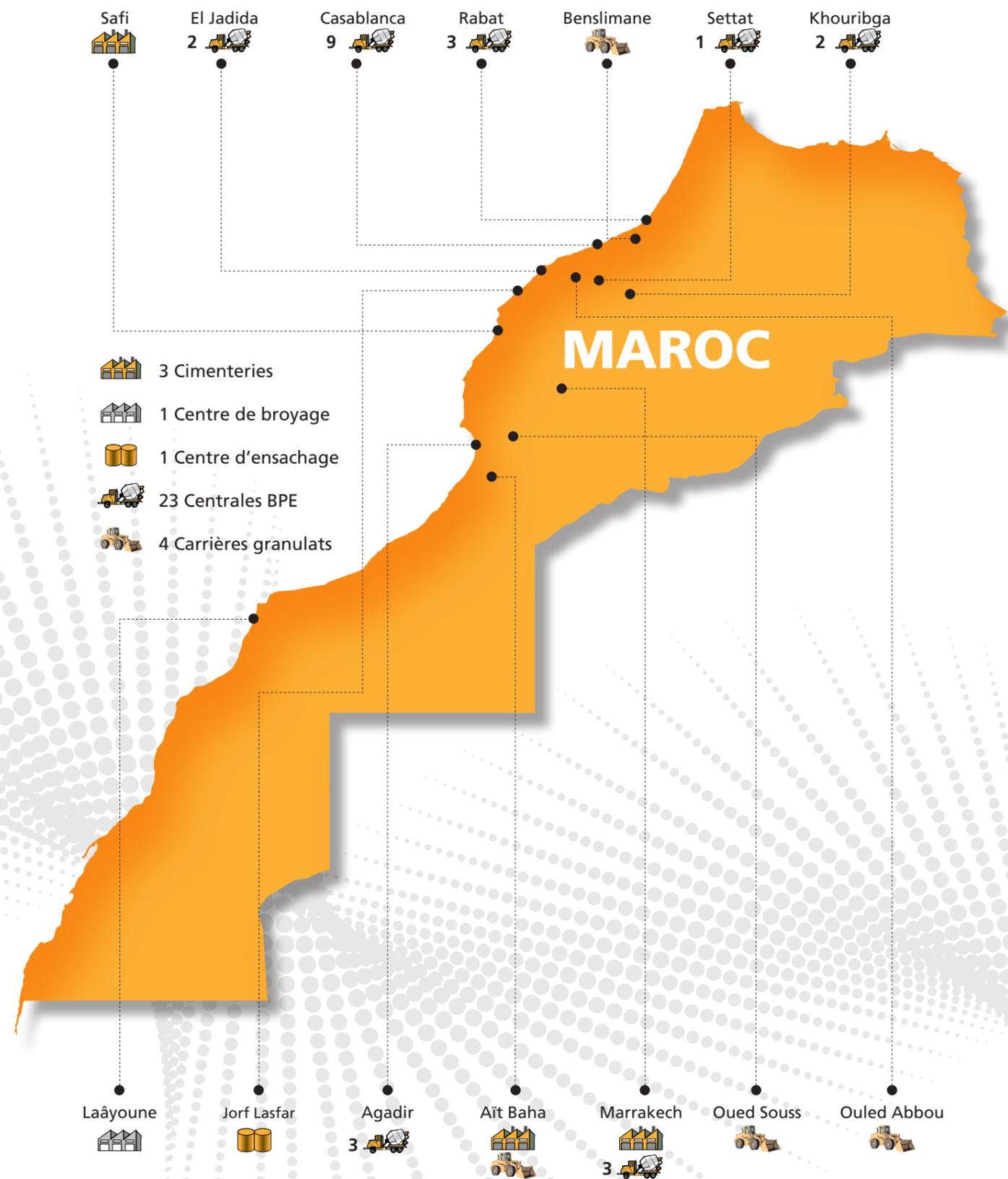
Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Une large gamme de bétons prêts à l'emploi permet de répondre aux différents besoins des clients.

Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat du béton. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction. En garantissant une qualité régulière, une cadence importante des livraisons et une assistance à la mise en œuvre, le BPE permet aux entreprises de gagner du temps et d'assurer leurs prestations dans des délais plus rapides.



Implantations au Maroc



Nos usines

Aït Baha

**Commune Imi Mqorn,
Province de Chtouka Aït Baha**

Mise en service en juillet 2010, l'usine d'Aït Baha est l'une des cimenteries les plus modernes dans le monde. Elle a bénéficié des technologies les plus avancées en matière de protection de l'environnement et d'économie de l'énergie et de l'eau. D'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes de ciment, facilement extensible au double, ce site est destiné à couvrir les besoins en ciment de la Région Souss Massa Drâa et tout le Grand Sud Marocain. L'usine est composée d'une ligne de cuisson de 5.000 t/j (le plus gros four actuellement au Maroc) du constructeur danois FLS, de deux broyeurs à ciment verticaux du constructeur allemand Loesche,

d'un atelier d'ensachage et de chargement mécanisé de haute performance (8.000 t/j) et d'un atelier de palettisation. Les technologies déployées dans cette usine lui confèrent des performances énergétiques et environnementales des plus économiques.

Il est à signaler que c'est une des rares usines au monde à être dotée d'une technologie de cogénération consistant en la production d'électricité à partir de la chaleur résiduelle des gaz de four traditionnellement rejetés dans l'atmosphère.



Usine d'Aït Baha

Marrakech

**Commune de M'Zoudia,
Province de Chichaoua**

Mise en service en 1976, cette usine a été intégrée dans le dispositif de Ciments du Maroc suite à l'acquisition de la société ASMAR en 1999. Certifiée ISO 9002 en 2001 et ISO 14001 en 2003, elle a connu plusieurs rénovations pour atteindre aujourd'hui une capacité de production de 1,4 million de tonnes de ciment. Elle fait actuellement l'objet d'un programme complémentaire de mise à niveau environnemental consistant au remplacement des électrofiltres par des filtres à manches.



Usine de Marrakech

Safi

Commune d'Eyir,
Province de Safi

Mise en service en 1992, cette usine a fait l'objet d'un important programme de rénovation en 2005 pour atteindre aujourd'hui une capacité de production d'un million de tonnes par an. Première cimenterie au Maroc certifiée ISO 9002 en 1998, puis ISO 14001 en 2003, elle est l'une des plus performantes sur le plan de la consommation énergétique. L'usine de Safi enregistre d'excellentes performances environnementales, permettant de valoriser des pneus déchiquetés et des cendres volantes.



Laâyoune

Commune de Foug El Oud,
Province de Laâyoune

Construite en 2001, cette usine de broyage et de conditionnement possède une capacité de 250.000 tonnes. Afin de satisfaire les besoins croissants en ciment des Provinces du Sud, celle-ci a été portée à 500.000 tonnes en 2010. Grâce à cette augmentation de capacité, l'usine a réduit sa facture énergétique en utilisant les créneaux d'énergie électrique les moins onéreux.



Centre d'ensilage de Jorf Lasfar

Port de Jorf Lasfar

Ce terminal de réception, conditionnement et commercialisation du ciment facilite l'approvisionnement du marché de Jorf et El Jadida.



Ressources humaines et informations sociales

Le capital humain, première richesse de Ciments du Maroc et de ses filiales, est un gage de succès pour l'entreprise. En effet, les femmes et les hommes détiennent le potentiel, les compétences et l'expertise qui permettent à Ciments du Maroc de réaliser ses objectifs et de relever les challenges.

Des ressources humaines qualifiées

Les collaborateurs de Ciments du Maroc, avec des profils polyvalents ou spécialisés, ont à leur actif plusieurs années d'expérience et sont en mesure de répondre aux exigences du secteur. Ils bénéficient également de nombreuses sessions de formation qui leur permettent une amélioration continue de leurs compétences.

À fin 2011, Ciments du Maroc comptait 996 collaborateurs avec un taux d'encadrement de 14%, une pyramide représentative de tous les âges avec une moyenne de 43 ans et un taux de 10% de femmes.

Accompagnement des parcours

Ciments du Maroc accompagne son personnel dans sa carrière en offrant à ses collaborateurs des opportunités de progression individuelle, d'une fonction à une autre, d'un métier à un autre ou bien vers une autre filiale dans un pays où Italcementi Group est implanté.

La priorité est ainsi donnée à la **mobilité interne** pour répondre aux changements organisationnels, le recours aux ressources externes venant compléter le dispositif.

Par ailleurs, l'année 2011 a été caractérisée par la fermeture de l'usine d'Anza et le **redéploiement** d'une partie des effectifs de ce site (85 personnes) sur la nouvelle usine d'Aït Baha.

Ciments du Maroc attache également une attention particulière à ses retraités: le reste des effectifs (100 personnes) a bénéficié d'un **départ à la retraite** anticipée avec des conditions très avantageuses: rachat des points CNSS et CIMR et aide financière.

Une cérémonie a également été organisée en leur honneur, précédée d'une visite de la nouvelle usine d'Aït Baha. À cette occasion, ils ont pu s'exprimer et une dizaine d'entre eux a bénéficié d'un voyage à La Mecque (Omra), après tirage au sort.

La formation, un atout pour la croissance

Ciments du Maroc mise sur le développement continu des compétences et sur la formation de son personnel, afin d'accroître l'adaptabilité de ses salariés face aux exigences et aux mutations que connaît le secteur cimentier.

Annuellement, un plan de formation est mis en place. Ce ne sont pas moins de 20 000 heures de formation qui ont été dispensées en 2011. Cet effort est fait pour accompagner les évolutions individuelles ou collectives (projets transversaux, nouvelles technologies, mise en conformité ou acquisition de nouvelles installations techniques...).

Hygiène et santé: une constante préoccupation

En collaboration avec Italcementi Group, une étude visant à évaluer les conditions d'hygiène et de santé dans toutes les usines de la société a été réalisée au cours de l'année 2011.

Un plan d'actions a été établi pour mettre en conformité les différents paramètres de santé et d'hygiène avec ceux des standards du groupe et avec ceux de la réglementation en vigueur.

Un dialogue social ouvert

La représentation des salariés est assurée dans tous les sites de Ciments du Maroc qui promeut le dialogue social et veut en faire un atout pour l'amélioration des conditions de travail et répondre aux aspirations du personnel.

Au-delà du respect des dispositions légales, aucun effort n'est ménagé pour répondre de façon équilibrée aux demandes du personnel: rémunération, fonds social,...

Une amicale « Al Karama » a été constituée en novembre 2011 à Safi, pour l'acquisition d'un terrain destiné à un projet de construction de 130 logements destinés aux agents de Ciments du Maroc.

Un autre projet de construction d'appartements à Marrakech a été finalisé en 2011 dans le cadre de la coopérative « Al Wahda ».

À l'écoute du personnel: la communication interne

Ciments du Maroc accorde une grande importance à la communication interne et la place parmi ses axes prioritaires nécessitant un développement permanent.

Plusieurs supports ont ainsi été mis en œuvre :

- diffusion des résultats de l'enquête d'opinion des salariés à l'ensemble du personnel afin de souligner les points à améliorer et les actions correctives prévues ;
- réalisation et diffusion auprès du personnel cadre d'une enquête relative au site intranet pour une meilleure collaboration inter-directions ;
- reprise de la publication du journal interne de Ciments du Maroc et de ses filiales, Vision Cimar ;
- diffusion auprès du personnel de lettres d'information et de messages de sensibilisation relatifs au développement durable, des journées mondiales de la Terre, de l'Eau, de la Femme...

Des managers qui évoluent et qui partagent leur expérience

De nombreux directeurs et cadres de Ciments du Maroc apportent également leur savoir faire et leur expertise à différentes institutions (Association Professionnelle des Cimentiers, Union Marocaine pour la Qualité, Association du Trophée Hassan II de Golf, Observatoire de la Palmeraie de Marrakech).

Orientations et perspectives

Pour un meilleur service aux différentes fonctions et aux salariés, la Direction des Ressources Humaines déploie plusieurs moyens et ce, afin d'assurer une adéquation entre les ressources et les besoins par :

- la mise en place d'une nouvelle classification du personnel non-cadre ;
- la mise en place de procédures de recrutement, d'évaluation des performances annuelles des non-cadres et autres procédures pour la fonction RH ;
- la mise en place d'indicateurs de performance de la fonction RH ;
- le développement d'outils et supports de communication interne (supports d'information, site intranet...).



Initiatives à caractère social

Fidèle à son engagement envers la communauté, Ciments du Maroc consolide sans cesse sa vocation d'entreprise responsable et citoyenne à travers un large programme de mécénat en cohérence avec ses activités. Cette dynamique qui anime cet engagement s'articule autour de trois domaines : l'éducation et le social, la culture et la sensibilisation à la protection de l'environnement, en faveur des populations riveraines des sites de production de Ciments du Maroc et de ses filiales.



Éducation et social

- Lancement du projet de réhabilitation et d'agrandissement de l'école coranique d'Ida Oumannou (Province de Chtouka Aït Baha), en partenariat avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, les autorités locales et la Fondation du Sud. Cette école accueillant 250 élèves, existe depuis près de 5 siècles et bénéficiera des standards conformes en terme d'éducation, d'habitat et d'hygiène.
- Contribution annuelle en tant que membre fondateur de la Fondation Académia et soutien à ses actions de promotion de l'excellence au profit des étudiants de conditions sociales modestes souhaitant intégrer de grandes écoles.

- Poursuite du programme de participation à la mise à niveau des écoles rurales dans le cadre du programme d'actions de l'Association Professionnelle des Cimentiers (convention avec le Ministère de l'énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement).
- Distribution de cartables, fournitures scolaires et livres de contes au profit des enfants des communes rurales avoisinant les sites de production de Ciments du Maroc et Bétomar.
- Soutien à la campagne nationale de solidarité initiée par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, en faveur des franges de la population en situation précaire.
- Soutien à différentes associations, en faveur des populations riveraines des sites de production.
- Équipement du centre d'activités féminines Annakhil situé à Dar Tounsi.
- Octroi de stages et soutien au programme d'insertion des jeunes diplômés.
- Contribution à la construction de ponts, routes d'accès vers les douars, mosquées, puits... au profit des riverains.

Mécénat culturel et sportif

Dans le domaine culturel, Ciments du Maroc soutient de nombreuses fondations, faisant la promotion de l'Art, la Culture et le Patrimoine, ainsi que plusieurs festivals culturels tant nationaux qu'internationaux, des expositions artistiques et divers colloques et conférences internationaux.

Dans le domaine sportif, Ciments du Maroc sponsorise les événements régionaux majeurs.

Sensibilisation à la protection de l'environnement



- Contribution au programme du Jardin Zoologique National pour la préservation des espèces sauvages.
- Soutien à la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement dans le cadre du programme « Plages Propres » à Safi, par le parrainage de trois plages : Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif.
- Participation au développement et à la sauvegarde de la palmeraie de Marrakech, en partenariat avec l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech : participation à la construction du siège de l'Association, aux opérations de plantation de palmiers et à la construction d'un circuit pédestre au sein de la palmeraie.

- Poursuite de l'organisation de campagnes nationales de ramassage et d'incinération des sacs plastiques dans l'ensemble des régions d'implantation de nos usines.
- Poursuite d'opérations de plantation d'arbres aux alentours des usines (2010 hectares d'arganiers autour de l'usine d'Aït Baha, palmiers à Marrakech et Acacias à Safi).





Santé et sécurité



L'amélioration des résultats dans le domaine de la sécurité demeure un objectif permanent pour Italcementi Group. Durant les presque dix années du programme « Zéro Accident » démarré en 2000, le taux de fréquence des accidents a fortement diminué (environ 80%). Le Groupe n'en relâche pas pour autant son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité, qu'il s'agisse de celle des employés ou des sous-traitants, afin de prévenir les accidents mortels et diffuser la culture de la sécurité.

À cet effet, Italcementi Group a décidé en 2011 de passer d'un projet à une approche renouvelée, destinée à promouvoir la sécurité en tant que façon de vivre, solidement ancrée dans nos activités quotidiennes.

Un nombre croissant de normes sécurité d'application obligatoire est mis en place dans l'ensemble des filiales dans le cadre de la nouvelle politique de Sécurité et grâce à l'utilisation généralisée du Guide de Management de la Sécurité.

La santé de nos employés et du personnel des entreprises extérieures constitue un des piliers de la responsabilité d'Italcementi Group en matière sociale. La norme Groupe qui définit les exigences fondamentales en termes de contrôle et d'exposition maximale aux poussières, au bruit et aux vibrations, poursuit le programme de mise en place. D'autres missions de surveillance ont été effectuées dans de nombreux pays, dont le Maroc.

Des actions importantes ont été réalisées en 2011, notamment :

- poursuite de la mise en place des standards de port d'équipements de protection individuels (EPI), travaux en hauteur ;
- réalisation de plusieurs formations sécurité ;
- mise en place d'un système de sensibilisation et évaluation continue des sous-traitants ;
- application stricte de la limitation de la charge autorisée, aussi bien pour les clients et les fournisseurs que pour le transport en propre ;
- réalisation d'un audit hygiène et santé en milieu du travail, ayant concerné l'ensemble de nos sites et tous les postes de travail. Cet audit a été suivi d'un plan d'actions.





Informations environnementales



Développement Durable

Le développement durable répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il propose une approche équilibrée qui associe croissance économique et dimension sociale à la protection de l'environnement. La recherche constante d'un équilibre optimal entre ces trois dimensions et la redistribution aux parties prenantes des bénéfices en découlant permettent à la fois d'augmenter la valeur à long terme d'une société, sa pérennité et son avantage concurrentiel. Elles contribuent également à la prévention et à la gestion des risques industriels tout en réduisant l'exposition de la société.

La politique du Groupe

En 2000, Italcementi Group a décidé de développer une approche à long terme du développement durable. Il en a résulté un plan d'actions, dont l'une des premières étapes fut l'adhésion au World Business Council for Sustainable Development – WBCSD (Conseil mondial des entreprises pour le Développement Durable) et à son projet phare

dans le secteur du ciment, le *Cement Sustainability Initiative – CSI* (l'Initiative Ciment pour le Développement Durable); une étude indépendante et poussée sur l'état général de l'industrie cimentière dans le monde a été publiée en 2002. La même année, un plan d'actions commun baptisé *Cement Sustainability Initiative Agenda for Action* (Plan d'actions de l'initiative ciment pour le développement durable) fut approuvé. Cet engagement public des signataires comprenait un suivi continu dans les années à venir.

En 2010, l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies est venue compléter celle au Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable. À travers le Pacte Mondial, le Groupe s'engage à protéger et à encourager les droits de l'Homme et des travailleurs, à respecter l'environnement et à lutter contre la corruption.

Ces initiatives conjointes, associées à d'autres prises de position du groupe, ont permis de définir une politique pérenne applicable par toutes les filiales. À la fin de l'année 2010, Italcementi Group a publié un ensemble complet de nouvelles politiques de durabilité qui seront diffusées progressivement.

Politique de développement durable

Italcementi Group reconnaît et encourage les valeurs fondamentales que sont pour lui la responsabilité, l'intégrité, l'efficacité, l'innovation et la diversité dans toutes ses activités.

Créer de la valeur dans le respect le plus strict des principes d'intégrité professionnelle, telle est la volonté marquée du Groupe. Se faisant, l'innovation est inscrite au cœur de son développement économique. De même, la protection de l'environnement, la santé et la sécurité sur l'ensemble des sites sont des valeurs essentielles pour le Groupe. Il s'implique régulièrement aux côtés des collectivités locales comme des gouvernements, des organisations non-gouvernementales et autres organismes des secteurs public et privé.

Le Groupe et ses filiales s'engagent à appliquer le principe d'équité à tous les employés, sous-traitants, fournisseurs, clients, consommateurs finaux et toutes les autres parties prenantes impliquées dans leur sphère d'activité.

Le Groupe est intimement convaincu qu'aucune source de valeur ne doit être négligée ou gaspillée, qu'elle soit le fruit d'un seul individu, qu'elle provienne de ressources naturelles ou financières, qu'elle relève d'une réflexion intellectuelle ou de l'optimisation du facteur temps.

Italcementi Group

- 1 Soutient et respecte les **droits de l'homme**, reconnus mondialement, qui sont universels et appartiennent à chaque individu au nom du principe d'égalité.
- 2 Applique et fait respecter le principe d'intégrité professionnelle grâce à la mise en place de **codes internes de gouvernance** et de **procédures structurelles adaptées**.
- 3 S'engage à protéger la **santé** et garantir la **sécurité** de toutes les personnes qui travaillent pour le Groupe, en offrant des conditions de travail, des équipements, des informations et des formations appropriés.
- 4 Met en place des **pratiques de travail** basées sur des conditions d'emploi équitables, l'égalité des opportunités et le développement des compétences ; la diversité est considérée comme une source de valeur supplémentaire conformément aux droits de l'homme reconnus au niveau mondial.
- 5 Encourage les **initiatives à caractère social** en consacrant du temps, un savoir faire et des ressources aux communautés pour favoriser le développement de l'économie locale et l'engagement régulier des parties prenantes.
- 6 Vise à établir et entretenir avec les **clients et les fournisseurs des relations** basées sur un échange transparent d'informations et des engagements communs.
- 7 Continue de viser l'**efficacité énergétique** et la **protection climatique**, par la définition d'une stratégie globale et d'actions locales.
- 8 Participe à la protection de l'**environnement** grâce à une utilisation responsable des ressources naturelles et à l'adoption des meilleures techniques possibles et des systèmes de gestion les plus performants.
- 9 Garantit la **qualité** de ses produits, procédés et services et s'engage à constamment les améliorer.
- 10 Encourage la **recherche et l'innovation** en développant de nouveaux produits, applications et services.


Carlo Pesenti
CEO Italcementi Group

La politique de développement durable d'Italcementi Group s'inspire de références internationales telles que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, les normes de l'Organisation Internationale du Travail, la norme SA 8000 et les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Cette politique est renforcée par les codes en vigueur au sein d'Italcementi Group, l'accord conclu entre Italcementi Group et la Fédération Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois, l'adhésion au Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (WBCSD) et la participation au Pacte Mondial des Nations Unies. Bergamo, Décembre 2010



Italcementi Group

A world class local business

Systeme de gestion environnementale

Ciments du Maroc a mis en place, depuis plus de dix années, des systèmes de gestion environnementale dans l'ensemble de ses sites qui ont été certifiés ISO 14001.

Ainsi, l'usine d'Anza a été la première à être certifiée en 2001, suivie de celles de Safi et Marrakech en 2003.

La certification des sites de Laâyoune et Aït Baha est prévue pour l'année 2012.

Ces systèmes de gestion environnementale permettent de :

- garantir la conformité réglementaire ;
- prévenir les impacts à travers un ensemble de procédures de contrôle effectif ;
- améliorer en continu les performances environnementales.

Gestion durable des carrières

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et granulats sont extraites de carrières. Bien que les réserves de ces ressources naturelles (surtout calcaire et argile) soient abondantes, ce sont des ressources non renouvelables dont l'utilisation doit être conforme aux enjeux du développement durable. L'ensemble de nos carrières ont été soumises à des études d'impact définissant des plans d'exploitation précis et des plans de réhabilitation permettant d'atténuer l'impact paysager après fin d'exploitation.

Utilisation responsable des matières premières et combustibles de substitution

Le processus de fabrication du ciment est fortement consommateur d'énergie, mais en même temps, la température élevée et des conditions de combustion extrêmement favorables en font une solution durable pour brûler tout type de combustible traditionnel ou de substitution.

Soucieux de préserver les sources d'énergie non renouvelables et de participer activement à la gestion des déchets industriels et des sous-produits, Ciments du Maroc a mis en place les actions suivantes :

- généralisation du coke de pétrole (résidu du raffinage) en lieu et place des combustibles solides (charbon fioul) ;
- utilisation des pneus déchiquetés à Safi. Il y a lieu de signaler également le lancement d'un investissement pour permettre à l'usine d'Aït Baha de valoriser les pneus déchiquetés mais également d'autres combustibles de substitution (biomasse, plastiques, grignons d'olives) ;

- consommation d'environ 100 KT/an de cendres volantes comme ajout dans le ciment ;
- consommation des cendres de pyrrhotine (déchets de traitement de pyrrhite en provenance de l'OCP), comme apport de fer dans la matière première.

Contrôle de réduction des émissions

Les émissions atmosphériques, dégagées essentiellement lors de la phase de cuisson nécessaire à la fabrication du clinker proviennent soit de la nature des matières premières et de leurs réactions chimiques, soit du processus de combustion. Outre le dioxyde de carbone (CO₂), les principaux paramètres à prendre en compte sont les poussières, les oxydes d'azote (NO_x) et le dioxyde de soufre (SO₂).

L'ensemble des cheminées de nos fours sont équipées de systèmes de mesure en continu de ces émissions. Un enregistrement sur longue période permet de maîtriser une traçabilité des résultats de ces émissions. En plus, une campagne spot de mesure est effectuée par un laboratoire externe au moins une fois par an et par site.

Ces résultats attestent que nos émissions sont conformes aux normes. Des améliorations continues sont engagées pour aller toujours dans le sens de la réduction de ces émissions.

Investissements environnementaux

L'année 2011 a connu un important programme d'investissements environnementaux dont les principaux sont :

- mise en service d'un parc éolien à Laâyoune, d'une capacité de 5,25 MW permettant ainsi une production propre d'énergie électrique de 16,5 GWh/an et une économie de 12.000 t/an de CO₂ ;
- lancement des commandes et début des travaux de remplacement des électrofiltres de l'usine de Marrakech par des filtres à manches avec une garantie d'émission inférieure à 20 mg/Nm³ au lieu de 50 mg/Nm³ autorisé par la norme ;
- lancement d'un parc pilote thermo-solaire (CSP) à Aït Baha utilisant l'air comme fluide colporteur, le but étant de vérifier les paramètres technico-économiques de ce procédé ;
- lancement des études du projet d'installation d'un parc éolien de 10 MW à Safi ;
- mise à niveau environnementale des installations de concassage d'Ighoud.



Gestion des risques



Risk Management un ancrage irréversible

Le Risk Management est considéré par Italcementi Group comme un des leviers du management permettant de maîtriser ses processus, de sauvegarder ses intérêts et de faire face aux turbulences que peut induire l'environnement économique et politique international.

Le plan pluriannuel engagé en 2010 connaît un bon déroulement grâce à l'engagement du management et à la culture de partage qui le caractérisent: recueil des indicateurs clefs, choix de domaines prioritaires et conception de plans d'action communs. Il a également été procédé à la confection, par domaine, de guidelines traitant des bonnes pratiques reconnues: périmètre, gouvernance, rôles et responsabilités, organisation et moyens adéquats, attitudes à observer. Selon les réglementations et contraintes locales, certaines problématiques restent spécifiques à chaque pays; elles constituent une source intéressante de réflexion sur les actions à mener pour améliorer la couverture des risques.

Les domaines traités concernent tous les processus quelle qu'en soit la nature: stratégie, marché et finances, opérations, gouvernance et conformité.

Il est à noter que la démarche s'est enrichie par la mise en place d'un processus spécifique à l'exercice budgétaire et de réprévision. La quantification budgétaire donne lieu à des débats sur la vraisemblance des hypothèses retenues en introduisant un modèle de quantification des paramètres avec incertitude significative: probabilité d'occurrence et degré de confiance dans les hypothèses. Grâce à la possibilité de simulation rapide de plusieurs scénarios, cet exercice apporte une lecture différenciée des hypothèses budgétaires et une meilleure appréciation des résultats obtenus.

Cette démarche volontaire et globale apporte une valeur ajoutée certaine dans le processus de management et permet au Groupe, en parallèle avec les autres initiatives adoptées (corporate & operational governance, modèle opérationnel de contrôle interne, conformité...), de répondre aux meilleurs standards en la matière.



Faits marquants



Activité industrielle

Accompagnement réussi de la fermeture du site d'Anza

Après 60 années d'activité au service du développement de la capitale du Souss et des provinces du Sud, la cimenterie d'Anza a été définitivement mise à l'arrêt le 31 mars 2011. La cimenterie d'Aït Baha ayant repris le relais avec une capacité de production double (2,2 MT) et les technologies les plus avancées en matière de production et de protection de l'environnement. Cette fermeture a été dictée par la nécessité d'augmenter de manière significative la capacité de production pour répondre aux besoins croissants de la région, mais également compte tenu de la volonté des pouvoirs publics de changer la vocation de la zone en une zone touristique urbaine.

Le personnel de l'usine d'Anza a participé activement à la construction de la nouvelle cimenterie d'Aït Baha qui a été érigée pour assurer la continuité de l'approvisionnement de la région en ciment nécessaire à son développement économique. Avant la fermeture de l'ancien site, 85 agents ont été redéployés sur la nouvelle usine d'Aït Baha. Une attention particulière a été accordée aux autres salariés proches de la retraite : les cent collaborateurs concernés ont tous adhéré à l'offre faite par l'entreprise pour les accompagner pendant cette phase de préretraite : rachat de points CNSS et CIMR assortis d'une aide financière conséquente pour leur faciliter la sortie de la vie professionnelle. En outre, une cérémonie a été dédiée à cette population afin de lui rendre hommage pour sa contribution active à la réussite de Ciments du Maroc. Moment émouvant où le Management et une partie du personnel ont pu exprimer leurs sentiments à cette occasion. Cette cérémonie a été couronnée par l'attribution de plusieurs séjours aux lieux saints à l'occasion de l'Omra.

Montée en puissance de l'usine d'Aït Baha

Mise en service en juillet 2010, l'usine d'Aït Baha a réalisé d'excellentes performances en 2011, en termes de production de clinker (+90%), de réduction de la consommation électrique (-15%) et de la consommation thermique (-20%), en comparaison avec l'usine d'Anza. Ces performances ont contribué de manière déterminante à l'amélioration des résultats de Ciments du Maroc.

Mise en service du nouveau parc éolien de Laâyoune

L'année 2011 a connu la mise en service du premier parc éolien de Laâyoune, d'une capacité de production de 5,25 MW, avec six turbines de 850 kW chacune et une turbine de 150 kW d'essai installée en 2003.

Ce parc devrait atteindre une production de 16,5 GWh par an et couvrir 80% des besoins du centre de Laâyoune en énergie électrique. En plus, il permettra de réaliser une économie en émission CO₂ de 12.000 tonnes par an.

Activité ciment

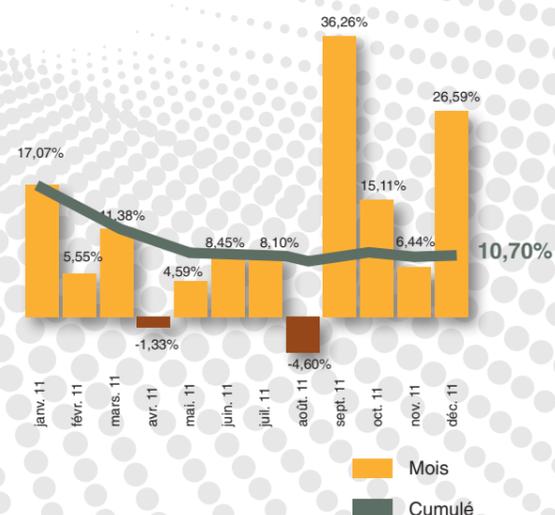
Nouvel entrant dans le marché

L'année 2011 a été marquée par la montée en puissance d'un nouvel entrant sur le marché du ciment. L'opérateur Ciments de l'Atlas a en effet achevé en 2011 le démarrage complet de son outil industriel composé de deux unités à Settat et Béni Mellal, d'une capacité unitaire de 1,6 million de tonnes chacune.

Forte croissance des ventes

L'année 2011 a été marquée par un retour de la croissance à deux chiffres des ventes de ciment, avec une performance annuelle de 10,70%. Cette tendance, constatée dès le mois de janvier, s'est un peu infléchi au second et troisième trimestre, avant de reprendre de la vigueur en fin d'année, avec notamment des mois de septembre et décembre exceptionnels avec des ventes qui ont enregistré respectivement des hausses de 36% et 27%, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Les deux seuls mois de baisse enregistrée correspondent aux fortes pluies d'avril et à l'impact du mois de ramadan en août.

Variations mensuelles des ventes nationales de ciment en 2011



Les régions de Souss-Massa-Drâa et de Laâyoune-Boujdour-Saïa El Hamra ont fait partie des régions les plus dynamiques, avec des hausses respectives de 10,3 et 27,4%. En revanche, les régions de Marrakech-Tensift-Haouz et de Doukkala-Abda ont connu une croissance modeste avec respectivement 2,4% et 1,1%.

Activité matériaux

Cession d'Axim Maroc

En décembre 2011, Italcementi Group a cédé l'ensemble de la branche agents de mouture pour ciment et adjuvants pour béton (directement ou indirectement contrôlée par Italcementi Group ou Ciments Français), commercialisés sous le nom d'AXIM.

Dans ce cadre, Axim Maroc a été cédée à Sika Maroc en décembre 2011.

Axim Maroc a été créée en 2003 et s'est imposée en 2011 comme opérateur majeur dans son domaine d'activité, grâce notamment à la qualité de ses produits et au plein rendement de l'usine d'Aïn Sebaâ, mise en service en juillet 2009.

Impact du nouveau code de la route

L'activité matériaux, particulièrement les granulats, a continué à subir en 2011 l'impact négatif de la limitation de la charge du transport induite par le nouveau code de la route, entré en vigueur en octobre 2010.

Cette limitation a eu pour effet une concurrence déloyale due à l'avantage compétitif sur le prix du transport (de l'ordre de 30% à 40%), au profit des carriers ne respectant pas la réglementation.

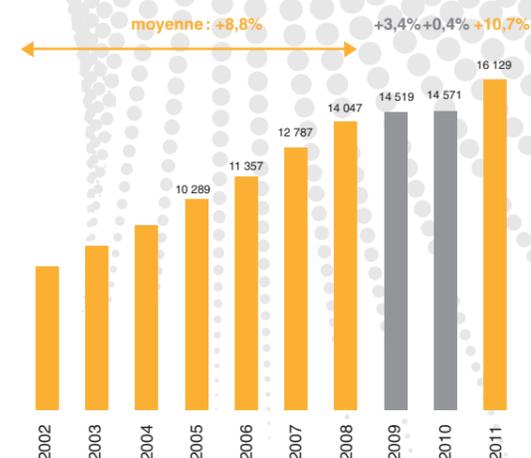
Analyse de l'activité

Activité ciment

L'année 2011 a signé le retour de la croissance des ventes avec un rythme à deux chiffres s'établissant ainsi à 16,13 millions de tonnes et enregistrant une croissance de près de 10,7% par rapport à l'année 2010. Ce rythme de croissance élevé, ayant généré un volume additionnel de plus de 1,5 million de tonnes, tranche avec le ralentissement observé au cours des années 2009 et 2010.

Cette nette progression est le résultat d'un ensemble de facteurs endogènes et exogènes au secteur d'activité. S'agissant des facteurs endogènes, les agrégats macroéconomiques du secteur ont été globalement positifs, soulignant ainsi la forte résilience du secteur à la conjoncture économique, en raison de la demande structurelle en logements. Ainsi, les crédits à l'immobilier ont enregistré une hausse de 9,34%, à 208 milliards de dirhams (à fin novembre 2011), en dépit des conditions d'octroi plus sélectives des banques. Les incitations fiscales ont soutenu la production de logements sociaux. Enfin, dans le non-résidentiel et les infrastructures, les grands travaux et les investissements publics ont consolidé l'activité. S'agissant des facteurs d'ordre exogène, il est à noter l'impact des changements politiques et de l'année électorale qui ont conduit à l'assouplissement des conditions d'octroi des autorisations de construire et à la facilitation de l'auto-construction.

Evolution des ventes nationales de ciment (2002-2011)



Activité matériaux

Le marché national BPE 2011 est estimé à 5,4 millions de m³, en progression de 15% par rapport à 2010. Le taux de pénétration s'est élevé à 11%.

La part de marché des opérateurs non-cimentiers ressort à près de 55%.

Les ventes BPE de Bétomar pour l'année 2011 ont enregistré une progression de 11% par rapport à 2010, grâce notamment à l'excellent comportement du marché de Casablanca et à une légère reprise des ventes à Marrakech et à Agadir.

Les ventes granulats pour l'année 2011 sont en retrait de 17% par rapport à 2010. Cette forte chute s'explique exclusivement par la limitation de la charge du transport, induite par le nouveau code de la route.

Cette limitation a eu pour effet :

- une concurrence déloyale due à la distorsion créée par la différence de prix du transport de l'ordre de 30% à 40%, au profit des carriers ne respectant pas la réglementation ;
- l'explosion de l'informel.

Bétomar maintient, néanmoins, sa position de leader du marché des matériaux de construction (BPE et Granulats) sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, grâce à son dispositif, son professionnalisme, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Le dispositif industriel de Bétomar à fin 2011 est de 23 centrales BPE et 4 carrières granulats.

Résultats

Résultats 2011 en forte progression

COMPTES CONSOLIDÉS	2011	2010	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 970	3 629	+9,4%
Excédent brut d'exploitation	1 708	1 448	+17,9%
Résultat d'exploitation	1 258	1 156	+8,8%
Résultat net	984	872	+12,8%
Capacité d'autofinancement	1 426	1 199	+19%

Les ventes en volume de Ciments du Maroc et de sa filiale Indusaha ont enregistré une progression de 8,1%, dans un contexte de marché en hausse de 10,7% comparativement à 2010.

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 970 MDH, en progression de 9,4% par rapport à 2010. L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 708 MDH, soit 43% du chiffre d'affaires opérationnel, la progression de 17,9% de l'excédent brut d'exploitation résultant de l'amélioration des performances industrielles avec l'augmentation de la production de l'usine d'Aït Baha et la réduction concomitante des achats de clinker.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1 258 MDH, en progression de 8,8%, l'usine d'Aït Baha ayant généré une forte augmentation des dotations aux amortissements.

Le résultat financier génère un produit net de 62 MDH, en retrait de 32 MDH suite à la diminution des dividendes reçus au titre de la participation dans la société Suez Cement Company. Le résultat exceptionnel, incluant la plus-value générée par la cession de la totalité des actions d'Axim Maroc, se solde par un produit net de 18 MDH, étant rappelé que le résultat exceptionnel de l'exercice précédent s'était soldé par une charge nette de 94 MDH après l'enregistrement de charges non courantes relatives à la fermeture de l'usine d'Agadir.

Le résultat net de l'exercice 2011 s'établit ainsi, à 984 MDH, en progression de 12,8%, comparativement à celui de l'exercice 2010, la capacité d'autofinancement ressortant en progression de 19%, pour s'établir à 1 426 MDH.

COMPTES SOCIAUX	2011	2010	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 286	2 974	+10,5%
Excédent brut d'exploitation	1 545	1 300	+18,9%
Résultat d'exploitation	1 142	1 047	+9,1%
Résultat net	953	816	+16,9%
Capacité d'autofinancement	1 325	1 108	+19,6%

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 286 MDH, en progression de 10,5%.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 545 MDH, en progression de 18,9%, ressortant à 47% du chiffre d'affaires opérationnel en progression de 3,3 points par rapport à 2010.

Le résultat d'exploitation, après prise en compte des dotations aux amortissements générées par l'usine d'Aït Baha, s'établit à 1 142 MDH, en progression de 9,1%.

Le résultat financier génère un produit net de 107 MDH, en retrait de 31 MDH.

Le résultat net de l'exercice 2011 s'établit ainsi à 953 MDH, en progression de 16,9%, comparativement à celui de l'exercice 2010.

La capacité d'autofinancement s'établit à 1 325 MDH, en progression de 19,6%.



Perspectives



Activité ciment

En dépit de la forte croissance de la consommation nationale de ciment enregistrée au premier trimestre 2012, soit une progression de plus de 22%, celle-ci connaîtra un ralentissement au courant de l'année, pour atteindre probablement un niveau de croissance moyen sur l'année de l'ordre de 4% à 5%.

Ce ralentissement est dû essentiellement à la conjoncture internationale difficile, à la révision à la baisse du taux de croissance du PIB national et à la mauvaise campagne agricole.

Cependant, on s'attend après 2012 à une relance de la consommation, grâce à l'auto-construction et au logement social, plusieurs conventions concernant la réalisation de centaines de milliers de logements sociaux ayant été signées à fin janvier 2012 par le Ministère de tutelle avec des promoteurs immobiliers.

Concernant la structure de la demande, la progression des ciments à fortes résistances se poursuit, ainsi que la substitution croissante du ciment livré en vrac au détriment du ciment livré en sac. Ces deux tendances illustrent la technicité et l'industrialisation croissante du secteur.

Activité matériaux

L'année 2012 devrait connaître une croissance soutenue des marchés BPE et granulats grâce notamment :

- À la poursuite des programmes de logements sociaux ;
- Au lancement d'importants projets d'infrastructures au Maroc et notamment dans la zone d'influence de Bétomar : autoroutes, ports...

Un renforcement du dispositif de Bétomar est prévu pour 2012 :

- Installation de 3 à 4 nouvelles centrales BPE ;
- Augmentation des réserves de Benslimane et Ouled Abbou ;
- Lancement d'une nouvelle carrière de roches massives dans la région de Casablanca.



Le parc éolien de Laâyoune...

... Une ressource naturelle au service de l'économie et de l'environnement

Italcementi Group, un acteur engagé dans les énergies renouvelables

Fidèle à sa politique de développement durable, Italcementi Group a toujours été engagé dans le juste équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

En qualité de membre du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), Italcementi Group s'est engagé en faveur du développement durable en signant le Programme d'actions du projet Cement Sustainability Initiative (CSI). Il s'agit du premier engagement officiel de quelques-unes des plus grands cimentiers mondiaux à mettre en œuvre un programme d'actions visant à répondre aux besoins actuels, tout en veillant à garantir un avenir durable pour les générations futures.

Par ailleurs, Italcementi Group a figuré en 2010 puis en 2011 dans le « Sustainability Yearbook », publié annuellement par Sustainable Asset Management (SAM) et a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies, initiative visant à promouvoir le développement durable et le civisme social dans le processus de croissance économique.

Grâce à sa filiale Italgen, spécialisée dans la production d'énergie, Italcementi Group développe et exploite plusieurs unités dans le monde, notamment des installations hydroélectriques en Italie, mais également des parcs éoliens et solaires en Bulgarie et en Italie, ainsi que plusieurs projets en cours de réalisation dans le monde.

Au Maroc, la stratégie d'Italcementi Group est en ligne avec le Plan marocain d'énergie éolienne, un programme innovant et structurant d'édification de nouveaux parcs éoliens visant à porter la puissance électrique installée à 2000 MW à l'horizon 2020.

En particulier, Italcementi Group prévoit d'assurer, à terme, environ 30% de la consommation de sa filiale Ciments du Maroc en énergie propre et d'accompagner le projet national marocain de développement des énergies renouvelables à travers d'autres projets.

Le parc éolien de Laâyoune

Ciments du Maroc a mis en service son premier parc éolien de 5,25 MW, adossé au centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune.

Le parc est composé d'une petite turbine de 150 KW installée en 2003 et de 6 turbines de 850 KW chacune, mises en service à partir de juillet 2011, après 7 mois de travaux et avec un investissement de 100 millions de dirhams.

L'estimation de la production de ce parc, à partir des données recueillies de la petite éolienne d'essai, est de 16,5 GWh, permettant ainsi d'épargner près de 12.000 tonnes de CO₂ par an. Cette capacité de production servira à couvrir près de 80% des besoins en consommation du centre de broyage et l'excédent d'énergie du parc, estimé à 6 GWh par an, sera cédé à l'Office National d'Electricité (O.N.E.).

La capacité du parc peut être augmentée dans l'avenir à 10 MW, voire plus si l'on considère la possibilité de transfert de l'énergie vers les autres sites de Ciments du Maroc.

Impact sur l'environnement

Une étude d'impact a été réalisée et a démontré le faible impact sur l'environnement en termes de nuisances. En effet, le site n'est pas une zone de passage d'oiseaux migrateurs. Par ailleurs, les éoliennes sont de technologie évoluée, elles génèrent un niveau de bruit limité alors que les mâts sont tubulaires, ce qui confère une certaine esthétique visuelle à l'ensemble.

Une solution efficace sur les plans économique et environnemental

L'industrie cimentière est fortement consommatrice d'énergie thermique et électrique.

L'énergie éolienne constitue certainement une excellente alternative à l'électricité à base de combustibles fossiles et représente l'une des voies qu'Italcementi Group est amené à renforcer pour réduire sa facture énergétique et son impact sur l'environnement.

Dans ce cadre, Ciments du Maroc envisage, à terme, d'atteindre un taux de 30% d'énergie renouvelable de l'ensemble de sa consommation.

C'est dans cette optique que Ciments du Maroc inscrit le projet éco-durable du parc éolien d'Indusaha de Laâyoune, qui contribue à développer les énergies renouvelables dans la région de Laâyoune.

Comptes Sociaux au 31 décembre 2011

États financiers

BILAN ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011			
ACTIF	Au 31 décembre 2011			Au 31 décembre 2010	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	145 012 072,07	92 789 820,21	52 222 251,86	62 200 028,89	
• Frais préliminaires	7 260 500,00	2 904 200,00	4 356 300,00	5 808 400,00	
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	137 751 572,07	89 885 620,21	47 865 951,86	56 391 628,89	
• Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	292 167 444,11	17 229 040,92	274 938 403,19	272 100 284,45	
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00			
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	21 367 444,11	17 229 040,92	4 138 403,19	1 300 284,45	
• Fonds commercial	270 800 000,00		270 800 000,00	270 800 000,00	
• Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	7 212 778 584,18	3 477 438 353,15	3 735 340 231,03	3 874 238 046,30	
• Terrains	37 158 464,80		37 158 464,80	37 158 464,80	
• Constructions	1 555 081 626,68	709 276 220,85	845 805 405,83	840 216 960,64	
• Installations techniques, matériel et outillage	5 162 745 859,64	2 668 060 547,44	2 494 685 312,20	2 253 340 645,40	
• Matériel de transport	36 981 998,19	32 852 000,22	4 129 997,97	3 705 693,62	
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	92 716 128,86	67 249 584,64	25 466 544,22	21 161 617,91	
• Autres immobilisations corporelles					
• Immobilisations corporelles en cours	328 094 506,01		328 094 506,01	718 654 663,93	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 868 042 262,28	1 435 771,20	1 866 606 491,08	1 872 828 712,96	
• Prêts immobilisés	29 375 191,76	1 140 821,20	28 234 370,56	23 345 798,29	
• Autres créances financières	20 450 642,03	294 950,00	20 155 692,03	20 266 486,18	
• Titres de participation	1 818 216 428,49	0,00	1 818 216 428,49	1 829 216 428,49	
• Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)			0,00	0,00	
• Diminution des créances immobilisées					
• Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	9 518 000 362,64	3 588 892 985,48	5 929 107 377,16	6 081 367 072,60	
STOCKS (F)	459 188 015,41	73 636 645,17	385 551 370,24	391 759 590,91	
• Marchandises	236 148,43	0,00	236 148,43	2 481 532,88	
• Matières et fournitures consommables	403 239 541,90	73 636 645,17	329 602 896,73	320 715 520,85	
• Produits en cours					
• Produits intermédiaires et produits résiduels	40 050 212,48	0,00	40 050 212,48	57 069 814,57	
• Produits finis	15 662 112,60	0,00	15 662 112,60	11 492 722,61	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	481 862 954,09	37 229 613,39	444 633 340,70	520 894 777,53	
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 735 474,70	717 972,22	2 017 502,48	3 571 735,61	
• Clients et comptes rattachés	375 713 155,85	34 644 936,74	341 068 219,11	342 934 663,44	
• Personnel	4 216 857,09	617 727,70	3 599 129,39	3 101 381,41	
• État	55 752 785,37		55 752 785,37	127 063 491,04	
• Comptes d'associés	0,00				
• Autres débiteurs	40 332 030,31	1 248 976,73	39 083 053,58	44 181 032,56	
• Comptes de régularisation Actif	3 112 650,77		3 112 650,77	42 473,47	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	367 818 078,68	0,00	367 818 078,68	236 937 349,88	
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (Éléments circulants) (I)	725 955,78		725 955,78	353 908,77	
TOTAL II (F+G+H+I)	1 309 595 003,96	110 866 258,56	1 198 728 745,40	1 149 945 627,09	
TRÉSORERIE-ACTIF					
• Chèques et valeurs à encaisser	25 857 420,92		25 857 420,92	39 138 129,40	
• Banques, Trésorerie Générale, Chèques postaux	252 816,20		252 816,20	269 312,39	
• Caisse, Régies d'avances et accreditifs	109 850,86		109 850,86	104 124,90	
TOTAL III	26 220 087,98	0,00	26 220 087,98	39 511 566,69	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	10 853 815 454,58	3 699 759 244,04	7 154 056 210,54	7 270 824 266,38	

BILAN PASSIF		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011	
PASSIF	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	
	CAPITAUX PROPRES		
• Capital social ou personnel (1)	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00	
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé/dont versé			
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	200 997 938,29	200 997 938,29	
• Écarts de réévaluation			
• Réserve légale	112 968 630,07	72 180 020,00	
• Autres réserves	152 006 503,98	152 006 503,98	
• Report à nouveau (2)	2 536 452 072,57	2 194 548 601,33	
• Résultat net en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	953 394 790,33	815 172 201,31	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	5 399 420 335,24	4 879 105 664,91	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	2 547 041,33	2 596 376,20	
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées	2 547 041,33	2 596 376,20	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	770 000 000,00	1 210 000 000,00	
• Emprunts obligataires			
• Autres dettes de financement	770 000 000,00	1 210 000 000,00	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	95 375 054,47	89 714 940,77	
• Provisions pour risques			
• Provisions pour charges	95 375 054,47	89 714 940,77	
• Provisions pour impôts	0,00	0,00	
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	0,00	0,00	
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	6 267 342 431,04	6 181 416 981,88	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	768 331 092,36	934 190 646,74	
• Fournisseurs et comptes rattachés	403 847 495,27	410 480 711,93	
• Clients créditeurs, avances et acomptes	6 651 902,34	8 070 978,08	
• Personnel	9 903 281,89	10 758 461,94	
• Organismes sociaux	20 674 183,07	19 515 452,06	
• État	169 031 586,54	74 731 782,82	
• Comptes d'associés	7 942 953,66	7 786 711,72	
• Autres créanciers	150 241 652,17	402 763 716,22	
• Comptes de régularisation Passif	38 037,42	82 831,97	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	16 697 294,26	46 053 846,41	
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)	1 206 256,49	1 679 592,12	
TOTAL II (F+G+H)	786 234 643,11	981 924 085,27	
TRÉSORERIE-PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de trésorerie			
• Banques	100 479 136,39	107 483 199,23	
TOTAL III	100 479 136,39	107 483 199,23	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	7 154 056 210,54	7 270 824 266,38	

(1) Capital personnel débiteur (-)
 (2) Bénéficiaire (+) ; Déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (MODÈLE NORMAL)		EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011			
NATURE	OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice 3=2+1	Totaux de l'exercice précédent 4	
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
• Ventes de marchandises (en l'état)	5 894 867,00		5 894 867,00	8 964 170,00	
• Ventes de biens et services produits	3 287 927 705,15		3 287 927 705,15	2 975 107 193,42	
• Chiffre d'affaires	3 293 822 572,15		3 293 822 572,15	2 984 071 363,42	
• Variation de stocks de produits (1)	-12 850 212,10		-12 850 212,10	-11 710 790,96	
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	26 953 453,03		26 953 453,03	35 364 850,23	
• Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00	
• Autres produits d'exploitation	50 000,00		50 000,00	130 000,04	
• Reprises d'exploitation ; transferts de charges	30 855 565,16		30 855 565,16	2 911 811,83	
TOTAL I	3 338 831 378,24	0,00	3 338 831 378,24	3 010 767 234,56	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
• Achats revendus (2) de marchandises	5 332 329,53		5 332 329,53	8 219 672,79	
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 277 931 020,68		1 277 931 020,68	1 246 700 755,27	
• Autres charges externes	260 286 543,86		260 286 543,86	237 895 506,06	
• Impôts et taxes	24 806 224,25		24 806 224,25	25 628 651,80	
• Charges de personnel	194 326 276,39		194 326 276,39	189 424 607,54	
• Autres charges d'exploitation	2 719 451,94		2 719 451,94	2 714 611,54	
• Dotations d'exploitation	431 190 149,21		431 190 149,21	253 142 920,61	
TOTAL II	2 196 591 995,86	0,00	2 196 591 995,86	1 963 726 725,61	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 142 239 382,38	1 047 040 508,95	
IV PRODUITS FINANCIERS					
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	156 972 653,91		156 972 653,91	188 771 135,08	
• Gains de change	7 108 098,31		7 108 098,31	9 120 593,74	
• Intérêts et autres produits financiers	7 023 302,65		7 023 302,65	4 999 655,94	
• Reprises financières ; transferts de charges	353 908,77		353 908,77	2 075 097,74	
TOTAL IV	171 457 963,64	0,00	171 457 963,64	204 966 482,50	
V CHARGES FINANCIÈRES					
• Charges d'intérêts	58 065 624,94		58 065 624,94	60 199 499,58	
• Pertes de change	5 687 492,23		5 687 492,23	6 117 881,72	
• Autres charges financières	0,00		0,00	13 726,50	
• Dotations financières	725 955,78		725 955,78	353 908,77	
TOTAL V	64 479 072,95	0,00	64 479 072,95	66 685 016,57	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			106 978 890,69	138 281 465,93	
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			1 249 218 273,07	1 185 321 974,88	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
• Produits de cessions d'immobilisations	53 900 549,00		53 900 549,00	3 632 596,67	
• Subventions d'équilibre					
• Reprises sur subventions d'investissement	0,00		0,00	12 509,54	
• Autres produits non courants	318 150,21		318 150,21	681 746,53	
• Reprises non courantes ; transferts de charges	48 106 238,31		48 106 238,31	6 856 787,41	
TOTAL VIII	102 324 937,52	0,00	102 324 937,52	11 183 640,15	
IX CHARGES NON COURANTES					
• Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	11 000 000,00		11 000 000,00	52 916,67	
• Subventions accordées					
• Autres charges non courantes	39 308 256,46		39 308 256,46	7 056 978,81	
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	6 821 123,09		6 821 123,09	100 942 603,24	
TOTAL IX	57 129 379,55	0,00	57 129 379,55	108 052 498,72	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			45 195 557,97	-96 868 858,57	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			1 294 413 831,04	1 088 453 116,31	
XII IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	341 019 040,71		341 019 040,71	272 680 915,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			953 394 790,33	815 772 201,31	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			3 612 614 279,40	3 226 917 357,21	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			2 659 219 489,07	2 411 145 155,90	
XVI RÉSULTAT NET (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)			953 394 790,33	815 772 201,31	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
 2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)		EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011	
I. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)		Exercice	Exercice Précédent
1 +	Ventes de marchandises (en l'état)	5 894 867,00	8 964 170,00
2 -	Achats revendus de marchandises	5 332 329,53	8 219 672,79
I =	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	562 537,47	744 497,21
II +	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 302 030 946,08	2 998 761 252,69
3	Ventes de biens et services produits	3 287 927 705,15	2 975 107 193,42
4	Variation stocks produits	-12 850 212,10	-11 710 790,96
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	26 953 453,03	35 364 850,23
III -	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1 538 217 564,54	1 484 596 261,33
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 277 931 020,68	1 246 700 755,27
7	Autres charges externes	260 286 543,86	237 895 506,06
IV =	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 764 375 919,01	1 514 909 488,57
8 +	Subventions d'exploitation		
9 -	Impôts et taxes	24 806 224,25	25 628 651,80
10 -	Charges de personnel	194 326 276,39	189 424 607,54
V =	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1 545 243 418,37	1 299 856 229,23
11 +	Autres produits d'exploitation	50 000,00	130 000,04
12 -	Autres charges d'exploitation	2 719 451,94	2 714 611,54
13 +	Reprises d'exploitation, transferts de charges	30 855 565,16	2 911 811,83
14 -	Dotations d'exploitation	431 190 149,21	253 142 920,61
VI =	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 142 239 382,38	1 047 040 508,95
VII +/-	RÉSULTAT FINANCIER	106 978 890,69	138 281 465,93
VIII =	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 249 218 273,07	1 185 321 974,88
IX +/-	RÉSULTAT NON COURANT	45 195 557,97	-96 868 858,57
15 -	Impôt sur les résultats	341 019 040,71	272 680 915,00
X =	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	953 394 790,33	815 772 201,31
II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	953 394 790,33	815 772 201,31
	Perte -		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	429 726 533,88	248 352 414,54
3 +	Dotations financières (1)	0,00	0,00
4 +	Dotations non courantes (1)	524 774,09	50 320 435,94
5 -	Reprises d'exploitation (2)	3 022 112,18	2 125 898,96
6 -	Reprises financières (2)		0,00
7 -	Reprises non courantes (2) (3)	12 388 702,14	569 793,45
8 -	Produits des cessions d'immobilisations	53 900 549,00	3 632 596,67
9 +	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	11 000 000,00	52 916,67
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 325 334 734,98	1 108 169 679,38
10	Distributions de bénéfices	433 080 120,00	396 990 110,00
II	AUTOFINANCEMENT	892 254 614,98	711 179 569,38

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (3) y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (MODÈLE NORMAL)		EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011			
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN		Exercice A	Exercice précédent B	VARIATIONS A-B	
MASSES				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	6 267 342 431,04	6 181 416 981,88		85 925 449,16
2	Moins actif immobilisé	5 929 107 377,16	6 081 367 072,60		152 259 695,44
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	338 235 053,88	100 049 909,28		238 185 144,60
4	Actif circulant	1 198 728 745,40	1 149 945 627,09	48 783 118,31	
5	Moins passif circulant	786 234 643,11	981 924 085,27	195 689 442,16	
6	= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	412 494 102,29	168 021 541,82	244 472 560,47	
7	TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) = A-B	-74 259 048,41	-67 971 632,54		6 287 415,87
II. EMPLOIS ET RESSOURCES		Exercice		Exercice précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
i. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT (A)			892 254 614,98		711 179 569,38
+ Capacité d'autofinancement			1 325 334 734,98		1 108 169 679,38
- Distributions de bénéfices		433 080 120,00		396 990 110,00	
• CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			53 900 549,00		14 111 812,37
+ Cessions d'immobilisations incorporelles					
+ Cessions d'immobilisations corporelles			411 600,00		3 582 596,67
+ Cessions d'immobilisations financières			53 488 949,00		50 000,00
+ récupérations sur créances immobilisées					10 479 215,70
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
+ Augmentation du capital, apports					
+ Subventions d'investissement					
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)			0,00		370 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			946 155 163,98		1 095 291 381,75
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		264 453 080,80		944 741 652,27	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles		675 258,94		161 473,62	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles		259 000 043,74		931 494 275,75	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				10 000 000,00	
+ Augmentation des créances immobilisées		4 777 778,12		3 085 902,90	
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
• REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		440 000 000,00		110 000 000,00	
• EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		3 516 938,58		15 790 978,67	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		707 970 019,38		1 070 532 630,94	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		244 472 560,47	0,00	33 447 134,49	0,00
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-6 287 415,87		-8 688 383,68	
TOTAL GÉNÉRAL		946 155 163,98	946 155 163,98	1 095 291 381,75	1 095 291 381,75

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES		EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011						
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. par l'entrep. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	125 987 434,69	0,00	0,00	19 024 637,38	0,00	0,00	0,00	145 012 072,07
• Frais préliminaires	7 260 500,00							7 260 500,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	118 726 934,69			19 024 637,38				137 751 572,07
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 295 758,23	0,00	0,00	3 871 685,88	0,00	0,00	0,00	292 167 444,11
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	17 495 758,23			3 871 685,88				21 367 444,11
• Fonds commercial	270 800 000,00							270 800 000,00
• Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 984 080 275,96	236 238 788,23	26 953 453,03	630 856 075,92	11 597 609,78	0,00	653 752 399,18	7 212 778 584,18
• Terrains	37 158 464,80							37 158 464,80
• Constructions	1 486 128 419,05			68 953 207,63				1 555 081 626,68
• Installations techniques, matériel et outillage	4 623 583 208,73			550 760 260,69	11 597 609,78			5 162 745 859,64
• Matériel de transport	34 992 429,19			1 989 569,00				36 981 998,19
• Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	83 563 090,26			9 153 038,60				92 716 128,86
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	718 654 663,93	236 238 788,23	26 953 453,03				653 752 399,18	328 094 506,01

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION		EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011								
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital% 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9	
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8		
Bétomar	Matériaux de construction	84 397 800,00	100,0%	79 271 341,00	79 271 341,00	31/12/2011	394 084 110,40	10 918 848,31		
Indusaha	Matériaux de construction	81 680 000,00	91,0%	126 207 476,94	126 207 476,94	31/12/2011	264 127 580,01	84 462 792,06	48 314 370,00	
Marguerite VIII	Immobilier	100 000,00	100,0%	1 773 934,24	1 773 934,24	31/12/2011	2 065 143,29	-11 102,50		
Marguerite X	Immobilier	100 000,00	100,0%	963 065,76	963 065,76	31/12/2011	1 153 915,30	-11 102,50		
Cinord (1)	Matériaux de construction	1 340 000 000,00	15,0	8 420 631,46	8 420 631,46	31/12/2011	87 173 730,37	19 556 325,78	1 695 525,00	
Ecocim	Environnement	2 000 000,00	30,0%	600 000,00	600 000,00	31/12/2011	10 562 107,16	401 807,84		
Banque Populaire	Banque			145 000,00	145 000,00	31/12/2011			15 332,00	
Suez Cement Company (2)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,7%	1 600 834 979,09	1 600 834 979,09	31/12/2011	2 248 408 447,82	1 146 306 253,06	106 947 426,03	
TOTAL				1 818 216 428,49	1 818 216 428,49				156 972 653,03	

(1) Le capital social de la société Cinord est exprimé en Ouguiya Mauritanienne.

(2) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en Livre Egyptienne.

TABLEAU DES PROVISIONS EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 435 771,20							1 435 771,20
2. Provisions réglementées	2 596 376,20			524 774,09			574 108,96	2 547 041,33
3. Provisions durables pour risques et charges	89 714 940,77	8 682 225,88			3 022 112,18			95 375 054,47
SOUS TOTAL (A)	93 747 088,17	8 682 225,88	0,00	524 774,09	3 022 112,18	0,00	574 108,96	99 357 867,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	135 682 655,47	1 463 615,33			26 280 012,24			110 866 258,56
5. Autres provisions pour risques et charges	46 053 846,41		725 955,78	6 296 349,00	307 411,99	353 908,77	35 717 536,17	16 697 294,26
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	181 736 501,88	1 463 615,33	725 955,78	6 296 349,00	26 587 424,23	353 908,77	35 717 536,17	127 563 552,82
TOTAL (A+B)	275 483 590,05	10 145 841,21	725 955,78	6 821 123,09	29 609 536,41	353 908,77	36 291 645,13	226 921 419,82

TABLEAU DES CRÉANCES EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
• Prêts immobilisés	29 375 191,76	20 819 938,22	7 414 432,34	1 140 821,20				
• Autres créances financières	20 450 642,03	19 819 692,03	336 000,00	294 950,00				
DE L'ACTIF CIRCULANT								
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 735 474,70		2 017 502,48	717 972,22				
• Clients et comptes rattachés	375 713 155,85		341 068 219,11	34 644 936,74	13 389 785,34		53 996 711,99	56 081 971,54
• Personnel	4 216 857,09		3 599 129,39	617 727,70				
• Etat	55 752 785,37		55 752 785,37				55 752 785,37	
• Compte d'associés	0,00		0,00					
• Autres débiteurs	40 332 030,31		39 083 053,58	1 248 976,73	5 987 356,70			
• Comptes de régularisation actif	3 112 650,77		3 112 650,77					

TABLEAU DES DETTES EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement	770 000 000,00	330 000 000,00	440 000 000,00					
DU PASSIF CIRCULANT								
• Fournisseurs et comptes rattachés	403 847 495,27		403 847 495,27		116 606 404,66	27 009 820,99	99 766 006,64	87 712 160,23
• Clients créditeurs, avances et acomptes	6 651 902,34		6 651 902,34		193 203,98			
• Personnel	9 903 281,89		9 903 281,89					
• Organismes Sociaux	20 674 183,07		20 674 183,07			2 121 851,15		
• Etat	169 031 586,54		169 031 586,54			169 031 586,54		
• Compte d'associés	7 942 953,66		7 942 953,66				2 865 415,71	
• Autres créanciers	150 241 652,17		150 241 652,17		35 709 908,05		39 483 679,28	17 698 205,01
• Comptes de régularisation passif	38 037,42		38 037,42					

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
Néant					
• Sûretés reçues					
- Sûretés reçues	486 496,35	2	Agadir le 31/12/2003		500 000,00
- Sûretés reçues	224 424,26	2	Essaouira le 12/10/2002		600 000,00
- Sûretés reçues	0,00	2	Marrakech le 06/02/1997		800 000,00
- Sûretés reçues	570 411,00	2	Fquih Ben Salah le 09/04/1997		600 000,00
- Sûretés reçues	70 907,27	2	Souk Sebt le 20/05/1997		116 480,00
- Sûretés reçues	478 512,26	2	Béni Mellal le 20/05/1999		800 000,00
- Sûretés reçues	926 661,67	2	Kelaa le 18/09/1997		1 500 000,00
- Sûretés reçues	1 800,00	2	Marrakech le 03/05/1999		2 500 000,00
- Sûretés reçues	34 992,00	2	Souk Sebt le 09/04/1997		300 000,00
- Sûretés reçues	120 429,17	2	Marrakech le 02/08/1999		500 000,00

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent	ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
• Avals et cautions	25 318 252,00	18 986 124,00	* Avals et cautions	124 810 496,20	141 505 000,00
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			* Autres engagements reçus	65 212 737,32	130 282 755,07
• Autres engagements donnés	0,00	0,00			
TOTAL (1)	25 318 252,00	18 986 124,00	TOTAL	190 023 233,52	271 787 755,07

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

PASSIFS ÉVENTUELS EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

La société Ciments du Maroc a fait l'objet d'un contrôle de l'Office des Changes au cours de l'exercice 2010, couvrant les exercices 2005 à 2010 inclus. La société n'a pas reçu de notification se rapportant aux exercices contrôlés de la part de l'Office des Changes, et n'a pas procédé à la constatation d'une provision pour risques et charges dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les résultats préliminaires de l'économie marocaine en 2011, annoncés officiellement par le Haut Commissariat au Plan, font état d'une croissance économique de 4,8% dans un contexte de quasi-récession des principaux partenaires du Royaume, d'une inflation de 1,3% (0,9% pour les prix à la consommation) et d'un déficit budgétaire de 50,1 milliards de dirhams, soit 6,2% du Produit Intérieur Brut (PIB), l'aggravation du déficit des finances publiques ayant été générée par le choix volontaire de soutenir le pouvoir d'achat via la compensation (les charges générées à ce titre ressortant à 48,8 milliards de dirhams en 2011, contre 27,2 milliards de dirhams en 2010).

Malgré une évolution plus rapide en termes réels (soit hors effet prix), des exportations (7,8%) que des importations (6,0%), la demande extérieure nette a dégagé une contribution nulle à la croissance économique en 2011, cette dernière ayant été de facto tirée presque exclusivement par une demande intérieure en forte augmentation.

La consommation des ménages a ainsi progressé de 6,5% contre 2,2% en 2010, contribuant ainsi pour 3,7 points à la croissance du PIB au lieu de 1,3 point en 2010.

L'investissement a crû, de son côté, de 4,5% et a contribué pour 1,4 point à la croissance économique. Le secteur secondaire a enregistré en 2011 une croissance estimée à 4,7%, compte tenu d'une amélioration progressive de l'industrie et du dynamisme des activités du bâtiment et des travaux publics.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2011 s'est établie, dans ce contexte économique général, à 16.130 KT, enregistrant une progression de 10,7% par rapport à 2010 compte tenu de l'assouplissement des conditions d'octroi des autorisations de construction, de l'auto-construction et de la construction d'habitats clandestins. Les ventes en volume de ciment du second semestre 2011 ont enregistré une forte progression de 14,6% par rapport à 2010, le premier semestre s'étant soldé avec une progression de 7,2%.

Les ventes annuelles en volume de Ciments du Maroc ont enregistré, dans ce contexte de marché, une progression de 7,3%.

Le HCP prévoit, dans son budget économique prévisionnel, un ralentissement de la croissance nationale pour 2012 dont la progression ne devrait pas dépasser 4,1%, les hypothèses retenues étant

une demande extérieure en forte décélération (2,1% de croissance au lieu de 5,6% en 2011), une stabilité des recettes MRE (Marocains Résidents à l'Étranger) et de tourisme, une reprise des investissements directs étrangers et une production céréalière de 60 millions de quintaux.

Le secteur tertiaire devrait croître dans son ensemble, à l'exception du tourisme qui pâtit d'une conjoncture difficile, de 5,2% au lieu de 4,5% en 2011.

Le secteur secondaire connaîtrait, en revanche, une croissance légèrement moindre (4,3%) qu'en 2011 (4,7%), ce léger repli trouvant son origine dans le rétrécissement de la demande étrangère, étant rappelé que la croissance dans la Zone Euro devrait être négative en 2012 (- 0,5% au lieu de 1,6% en 2011).

Le secteur primaire devrait, conséquence de l'effet de base notamment, enregistrer une valeur ajoutée en retrait de 2,2%.

La demande intérieure devrait rester le principal moteur de croissance, les échanges extérieurs devant contribuer négativement (- 1,3%) à la croissance du PIB. La consommation des ménages devrait s'accroître à un rythme toujours soutenu (5,0%), celle des administrations publiques devant progresser à un rythme inférieur (2,0%). L'investissement devrait croître de 6,0%.

La demande intérieure, toutes composantes confondues, contribuerait pour 5,4 points à la croissance du PIB de 2012, au lieu de 4,8 points en 2011.

Le HCP a par ailleurs élaboré des perspectives économiques, sur la base de 3 scénarii, pour analyser la soutenabilité à moyen terme (2011 - 2015) du modèle actuel de croissance, porté depuis une dizaine d'années par la demande intérieure.

Selon le premier scénario, dit de référence, se situant dans le prolongement des tendances passées et des stratégies annoncées, la croissance serait en moyenne de 5,5% par an sur cette période (contre 4,8% sur les 5 dernières années), la consommation des ménages de 5,2% et celle des administrations publiques de 4,2%, les importations (profitant du dynamisme de la croissance intérieure) et les exportations devant enregistrer une croissance moyenne respectivement de 5,6% et de 5,7%.

Avec l'augmentation des dépenses publiques et le ralentissement anticipé de l'amélioration des recettes

fiscales, le déficit budgétaire serait de l'ordre de 6,3% du PIB en 2015 (70 milliards de dirhams), la dette du Trésor atteignant 60% du PIB (au lieu de 53% en 2011). Le compte courant serait déficitaire de 8,5% du PIB en 2015 (au lieu de 6,6% en 2011 et de 4,3% en 2010, la projection pour 2012 ressortant à 7,1%). Selon un second scénario retenant l'hypothèse de l'aggravation de la contrainte internationale (prix du baril de pétrole, taux d'intérêt), le déficit budgétaire ressortirait à 8,9% du PIB en 2015.

Le troisième scénario, prenant en considération la capacité du Maroc à approfondir les réformes structurelles et mettant l'accent sur une plus grande contribution du secteur privé, national en particulier, à la réalisation des grands chantiers programmés, prévoit une croissance moyenne du PIB de 5,8% par an, le déficit budgétaire se limitant en 2015 à 3,0% du PIB.

La hausse des mises en chantiers des programmes de logements sociaux, bénéficiant des incitations à la construction et à l'acquisition définies par les pouvoirs publics afin de faire face à l'important besoin en logements, et les travaux d'infrastructures engagés devraient permettre une évolution favorable du secteur du bâtiment et des travaux publics, laissant présager une nouvelle croissance de la consommation nationale de ciment en 2012.

Résultat et Bilan

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 286 MDH, en progression de 10,5% par rapport à 2010. L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 545 MDH, en progression de 18,9%, ayant été impacté par l'amélioration des performances industrielles suite à l'augmentation de la production de l'usine d'Aït Baha et à la réduction concomitante des achats de clinker.

L'excédent brut d'exploitation s'établit ainsi à 47,0% du chiffre d'affaires opérationnel, en progression de 3,3 points par rapport à 2010.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1 142 MDH, en progression de 9,1%, l'usine d'Aït Baha ayant généré une forte augmentation des dotations aux amortissements. Le résultat financier génère un produit net de 107 MDH, en retrait de 31 MDH suite à la diminution des dividendes reçus au titre de la participation dans la société Suez Cement Company.

Le résultat exceptionnel, incluant la plus-value générée par la cession de la totalité des actions d'Axim Maroc, se solde par un produit net de 45 MDH, étant rappelé que le résultat exceptionnel de l'exercice précédent s'était soldé par une charge nette de 97 MDH après l'enregistrement de charges non courantes relatives à la fermeture de l'usine d'Agadir.

La totalité des actions d'Axim Maroc, opérant pour mémoire dans la branche d'agents de mouture pour ciment et d'adjuvants pour béton, produisant et commercialisant une large gamme de produits sous la marque Axim, et disposant d'une unité industrielle d'une capacité annuelle avoisinant les 14 000 tonnes, a été cédée au cours du mois de décembre 2011 à Sika Maroc après l'autorisation du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc obtenue en date du 29 novembre 2011, cette opération rentrant dans le cadre d'un accord global intervenu entre Sika AG et Italcementi Group.

Le résultat net de l'exercice 2011 s'établit ainsi à 953 MDH, en progression de 16,9% comparativement à celui de l'exercice 2010.

La capacité d'autofinancement s'établit à 1 325 MDH, en progression de 19,6%.

Au terme de l'exercice 2011, le bilan continue de présenter une structure financière parfaitement saine, caractérisée par un fonds de roulement positif.

Les principaux investissements constatés au cours de l'exercice 2011 ont concerné principalement la finalisation de la construction de la nouvelle usine d'Aït Baha et la préparation du remplacement des électro filtres de l'usine de Marrakech par des filtres à manches.

Vous trouverez en annexe au présent rapport le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement de Ciments du Maroc au 31 décembre 2011.

Perspectives 2012

Sur la base de l'orientation actuelle du marché du ciment, et sous réserve d'une évolution normale des principaux facteurs de coûts, l'amélioration continue des conditions d'exploitation devrait impacter favorablement les résultats de l'exercice 2012.

Capital Social

Le capital social au 31 décembre 2011 est de 1.443.600.400 dirhams, divisé en 14.436.004 actions ayant une valeur nominale de 100 dirhams.

Au 31 Décembre 2011, les principaux actionnaires étaient les suivants :

• Groupe « CIMENTS FRANÇAIS »	62,31%
• Groupe « CDG »	8,84%
• CIMR	7,80%
• ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	5,38%

Affectation des Résultats

Il est proposé de distribuer, après dotation de la réserve légale, un dividende ordinaire de 35 dirhams par action, soit un montant total brut de 505.260.140,00 dirhams à prélever sur le bénéfice disponible.

• Bénéfice net comptable	DH	953.394.790,33
• A la réserve légale	DH	31.391.409,93
• Solde	DH	922.003.380,40
• A ajouter :		
report bénéficiaire antérieur	DH	2.536.452.072,57
• Bénéfice disponible	DH	3.458.455.452,97
• Dividende	DH	505.260.140,00
• Report à nouveau	DH	2.953.195.312,97

Le dividende, ainsi fixé à 35 dirhams par action, sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 15 juin 2012.

Conseil d'Administration

Il vous est proposé de renouveler le mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, de Monsieur FARIS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Activité des Filiales

Bétomar, filiale à 100% de Ciments du Maroc exploitant des centrales à béton et des carrières de granulats, a réalisé un chiffre d'affaires de 582 MDH au titre de l'exercice 2011, en progression de 6,3% par rapport à 2010.

Le résultat net de l'exercice 2011 s'établit à 11 MDH, en retrait de 50,0% par rapport à 2010.

Indusaha, société installée à Laâyoune et contrôlée à 91% par Ciments du Maroc, regroupe les activités de broyage et d'ensachage permettant d'assurer l'approvisionnement en ciment des provinces Sahariennes, étant précisé que la mise en service d'un parc éolien de 5,1 MW a eu lieu au cours du quatrième trimestre de l'année 2011.

Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2011 s'établit à 359 MDH, en progression de 21,8% par rapport à 2010, le résultat net de l'exercice 2011 ressortant à 84 MDH, en progression de 19,2%.

Marguerite VIII et X, sociétés à responsabilité limitée contrôlées à 100% par Ciments du Maroc, ont cédé les bureaux dont elles étaient propriétaires au cours de l'exercice 2006.

Le résultat net de l'exercice 2011 de ces deux sociétés se solde par une perte non significative.

Activité des Participations

Ciments du Nord (Cinor), société mauritanienne basée à Nouadhibou et ayant pour objet l'import, l'export, la production et la commercialisation de ciment et autres matériaux de construction, est détenue à hauteur de 15,0% par Ciments du Maroc.

Suez Cement Company, société égyptienne basée au Caire, est détenue à hauteur de 11,7% par Ciments du Maroc.

Ecocim, société marocaine basée à Casablanca et ayant pour activité la valorisation des différentes catégories de déchets, est détenue à hauteur de 30,0% par Ciments du Maroc.

Filiales au 31 décembre 2011

Filiales	Capital social KDH	Quote-part du capital social détenu%	Valeur comptable des titres détenus KDH	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés KDH	Chiffre d'affaires hors taxes KDH	Résultat net KDH	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice KDH
Bétomar	84398	100,0	79271	-----	582220	10918	-----
Indusaha	81680	91,0	126207	-----	358674	84463	48314
Marguerite VIII	100	100,0	1774	-----	-----	(11)	-----
Marguerite X	100	100,0	963	-----	-----	(11)	-----

Participations au 31 décembre 2011

Participations	Capital social	Quote-part du capital social détenu %	Valeur comptable des titres détenus KDH	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés KDH	Chiffre d'affaires hors taxes KDH	Résultat net KDH	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice KDH
Cinor	1340000000 UMO	15,0	8421	-----	87174	19556	1696
Suez Cement Company	909282535 LE	11,7	1600835	-----	2248408	1146306	106947
Ecocim	2000000 DH	30,0	600	-----	26241	402	-----

Conventions

Les conventions visées par les articles 56 et suivants de la loi sur les Sociétés Anonymes ont été dûment approuvées par le Conseil d'Administration et portées à la connaissance des Commissaires aux Comptes qui y font référence dans leur rapport.

Nous soumettons ces conventions, ainsi que le rapport précité, à votre approbation.



11, Avenue Bir Kacem
10 170 Rabat - Souissi.
Maroc

Aux actionnaires de la Société
CIMENTS DU MAROC
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca



37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca.
Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

**Monsieur le Président,
Messieurs les actionnaires,**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Ciments du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 401 967 376 milliers de dirhams dont un bénéfice de 953 395 milliers de dirhams.

Responsabilités de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

KPMG
Fessal KOHEN
Associé

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé

Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2012 Projet de Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 953.394.790,33 Dirhams. Elle donne au Conseil d'Administration pleine et entière décharge pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2011 :

• Bénéfice net comptable	DH	953.394.790,33
• A la réserve légale	DH	31.391.409,93
• Solde	DH	922.003.380,40
• A ajouter :		
report bénéficiaire antérieur	DH	2.536.452.072,57
• Bénéfice disponible	DH	3.458.455.452,97
• Dividende	DH	505.260.140,00
• Report à nouveau	DH	2.953.195.312,97

Le dividende, ainsi fixé à 35 dirhams par action, sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 15 juin 2012.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, en approuve les termes et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Mustapha FARIS vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale fixe à la somme brute globale de 3.540.000 dirhams la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des différents Comités, Administrateurs ou non, pour l'exercice écoulé.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la Loi.

Comptes Consolidés au 31 décembre 2011

Principes et règles de consolidation

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Betomar, Indusaha sur lesquelles la société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif et la société Ecocim sur laquelle la société Ciments du Maroc exerce une influence notable. Les sociétés exclues du périmètre sont listées dans le tableau relatif aux titres de participation non consolidés.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive et à l'exception de celles exclues du périmètre de consolidation sont intégrées globalement, la société sous influence notable faisant l'objet d'une intégration par mise en équivalence.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- la réévaluation de fusion ;
- les actifs en non-valeur ;
- les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition** : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition », est amorti linéairement sur une durée de 20 ans.
- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et du fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en

fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et 8 mois et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.

- **Immobilisations financières** : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. À la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- **Subventions d'investissements** : les subventions reçues par Ciments du Maroc et ses filiales consolidées figurent au passif du bilan consolidé parmi les capitaux propres.
- **Créances et dettes en monnaies étrangères** : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Contrats de location financement** : les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations.
- **Provisions réglementées** : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- **Engagement de retraite et prestations assimilées** : les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Impôts différés** : les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011			
EN MILLIERS DE DIRHAMS			
ACTIF	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)
Actif immobilisé	6 189 337	6 269 401	6 246 759
Écart d'acquisition	3 343	3 820	3 820
Immobilisations incorporelles	284 538	281 850	281 850
Immobilisations corporelles	4 175 360	4 259 104	4 236 318
Immobilisations financières	1 674 438	1 668 634	1 668 875
Actifs d'impôts différés	48 489	52 951	52 854
Titres mis en équivalence	3 169	3 042	3 042
Actif circulant	1 602 754	1 620 435	1 603 829
Stocks et en cours	465 851	465 207	458 108
Clients et comptes rattachés	524 798	504 576	499 078
Autres créances et comptes de régularisation	151 400	235 831	231 877
Valeurs mobilières de placement	424 828	366 985	366 985
Disponibilités	35 877	47 836	47 781
Total de l'actif	7 792 091	7 889 836	7 850 588

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011			
EN MILLIERS DE DIRHAMS			
PASSIF	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)
Capitaux propres part Groupe	5 785 043	5 242 346	5 207 071
Capital	1 443 600	1 443 600	1 443 600
Primes	200 998	200 998	200 998
Réserves consolidées	3 164 456	2 732 355	2 672 804
Résultat net part Groupe	975 892	865 181	889 457
Autres	97	212	212
Intérêts minoritaires	23 798	20 938	20 938
Provisions pour risques et charges	109 775	102 054	101 921
Dettes	1 873 475	2 524 498	2 520 658
Emprunts et dettes financières	770 000	1 210 000	1 210 000
Fournisseurs et comptes rattachés	514 869	506 927	508 213
Autres dettes et comptes de régularisation	484 606	672 289	669 451
Trésorerie - Passif	104 000	135 282	132 995
Total du passif	7 792 091	7 889 836	7 850 588

(*) Dans l'optique de comparabilité des comptes, les données de l'exercice 2010 ont été retraitées en tenant compte de la sortie de périmètre de la société Axim Maroc comme si elle avait eu lieu en 2010.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011			
EN MILLIERS DE DIRHAMS			
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)
Chiffres d'affaires	3 977 509	3 640 616	3 640 616
Autres produits d'exploitation	62 265	45 927	45 927
Achats consommés	-2 026 391	-1 966 008	-1 966 008
Charges de personnel	-241 552	-234 047	-234 047
Autres charges d'exploitation	-6 391	-7 873	-7 873
Impôts et taxes	-30 326	-31 043	-31 043
Dotations d'exploitation	-477 153	-291 812	-291 812
Résultat d'exploitation	1 257 961	1 155 760	1 155 760
Charges et produits financiers	62 084	94 099	94 099
Résultat courant	1 320 045	1 249 859	1 249 859
Charges et produits non courants	17 503	-94 108	-69 832
Impôts sur les résultats	-353 668	-283 578	-283 578
Résultat net des entreprises intégrées	983 880	872 173	896 449
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	127	-140	-140
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-477	-477	-477
Résultat net de l'ensemble consolidé	983 530	871 556	895 832
Résultat minoritaire	7 638	6 375	6 375
Résultat net part Groupe	975 892	865 181	889 457
Résultat net consolidé par action en dirhams	68	60	62

(*) Dans l'optique de comparabilité des comptes, les données de l'exercice 2010 ont été retraitées en tenant compte de la sortie de périmètre de la société Axim Maroc comme si elle avait eu lieu en 2010.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011		
EN MILLIERS DE DIRHAMS		
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Résultat net des sociétés intégrées	983 880	872 173
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	453 138	327 573
* Reprises subventions d'investissements	-116	-128
* Variation des impôts différés	4 403	-563
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	-15 034	-53
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	126	-140
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 426 397	1 198 862
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-130 194	-178 794
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 296 203	1 020 068
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-384 520	-1 031 722
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	53 931	3 688
Variation immobilisations financières	-5 931	-1 826
Incidence des variations de périmètre	-4 659	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-341 179	-1 029 860
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-433 080	-396 990
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-4 777	-4 777
Augmentations de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts		370 000
Remboursement d'emprunts	-440 000	-110 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-877 857	-141 767
Variation de trésorerie	77 167	-151 559
Trésorerie d'ouverture	279 539	431 098
Trésorerie de clôture	356 706	279 539
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	77 167	-151 559

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS EN MILLIERS DE DIRHAMS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'entreprise consolidée	Autres (*)	
Situation au 31-12-2009	721 800	200 998	2 887 328	963 817	0	0	340	4 774 283
Affectation du résultat 2009			963 817	-963 817				
Distribution par l'entreprise consolidante			-396 990					
Résultat consolidé 2010				865 181			-128	
Augmentation du capital	721 800		-721 800					
Autres affectations								
Situation au 31-12-2010	1 443 600	200 998	2 732 355	865 181	0	0	212	5 242 346
Affectation du résultat 2010			865 181	-865 181				
Distribution par l'entreprise consolidante			-433 080					
Résultat consolidé 2011				975 892			-115	
Augmentation du capital								
Autres affectations								
Situation au 31-12-2011	1 443 600	200 998	3 164 456	975 892	0	0	97	5 785 043

(*) Subventions pour investissements.

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS EN MILLIERS DE DIRHAMS

	Valeurs brutes au 31/12/2010	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeurs brutes au 31/12/2011
Écart d'acquisition	9 550	0	0	0	0	9 550
Immobilisations en non valeurs	140 677	0	0	19 696	89	160 284
Immobilisations incorporelles	299 096	0	0	3 871	0	302 967
Brevets marque droits et valeurs similaires	20 496			3 871		24 367
Fonds commercial	278 600					278 600
Immobilisations corporelles	7 638 200	384 520	0	-23 567	42 736	7 956 417
Terrains	67 795			1 263		69 058
Constructions	1 557 491			97 071	10 209	1 644 353
Installations techniques, matériel et outillage	5 000 881			663 639	25 927	5 638 593
Matériel de transport	94 158			2 228	5 352	91 034
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	95 301			10 728	1 072	104 957
Immobilisations en cours	822 574	384 520		-798 496	176	408 422
Immobilisations financières	1 670 126	5 805	0	0	0	1 675 931
Titres de participation non consolidés	1 612 138					1 612 138
Prêts immobilisés	36 760	4 819				41 579
Autres créances financières	21 228	986				22 214
Titres mis en équivalence	3 042	126	0	0	0	3 168
Total	9 760 691	390 451	0	0	42 825	10 108 317

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS EN MILLIERS DE DIRHAMS

	Montants au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montants au 31/12/2011
Écart d'acquisition	5 730	477				6 207
Immobilisations en non valeurs	140 677	19 696		89		160 284
Immobilisations incorporelles	17 245	1 184	0	0	0	18 429
Brevets marque droits et valeurs similaires	17 245	1 184				18 429
Fonds commercial						
Immobilisations corporelles	3 379 095	433 716	11 815	19 940	0	3 781 056
Terrains						
Constructions	672 596	67 977		949		739 624
Installations techniques, matériel et outillage	2 552 579	355 137	11 815	14 090		2 881 811
Matériel de transport	84 646	4 907		4 724		84 829
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	69 274	5 695		177		74 792
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	1 493	0	0	0	0	1 493
Titres de participation non consolidés						
Prêts immobilisés	1 198					1 198
Autres créances financières	295					295
Total	3 544 240	455 073	11 815	20 029	0	3 967 469

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EN MILLIERS DE DIRHAMS

	Montants au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2011
Provisions pour risques	1 275	360		1 635
Provisions pour charges	100 779	10 555	3 194	108 140
Provisions pour impôts	0			0
Total	102 054	10 915	3 194	109 775

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS EN MILLIERS DE DIRHAMS

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital social	Résultat net au 31/12/2011	Valeurs nettes au 31/12/2011	Valeurs nettes au 31/12/2010	Variations
SUEZ CEMENT COMPANY (1)	11,70%	909283	1 146 306	1 600 835	1 600 835	0
CINORD (2)	15%	1 340 000	19 556	8 421	8 421	0
MARGUERITE VIII	100%	100	-12	1 774	1 774	0
MARGUERITE X	100%	100	-12	963	963	0
BANQUE POPULAIRE				145	145	0
Total				1 612 138	1 612 138	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers de Livres Égyptiennes.

(2) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers d'Ouguiyas Mauritanienne.

TABLEAU DES CRÉANCES		EN MILLIERS DE DIRHAMS				
	Valeurs brutes au 31/12/2011	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeurs nettes au 31/12/2011	Valeurs nettes au 31/12/2010
Clients et comptes rattachés	584 802	584 802	0	60 004	524 798	504 576
Autres créances et comptes de régularisation	154 171	154 171	0	2 771	151 400	235 831
Fournisseurs débiteurs	3 694	3 694		903	2 791	6 487
Personnel	4 992	4 992		619	4 373	3 824
État	86 206	86 206			86 206	165 469
Comptes d'associés						
Autres débiteurs	40 463	40 463		1 249	39 214	44 756
Comptes de régularisation actif	18 816	18 816			18 816	15 295
Total	738 973	738 973	0	62 775	676 198	740 407

TABLEAU DES DETTES		EN MILLIERS DE DIRHAMS				
	Montants au 31/12/2011	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montants au 31/12/2010	
Emprunts et dettes financières	770 000	440 000	330 000	0	1 210 000	
Emprunts bancaires LT	770 000	440 000	330 000		1 210 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	514 869	514 869	0	0	506 927	
Autres dettes et comptes de régularisation	484 606	484 606	0	0	672 289	
Clients créditeurs, avances et acomptes	13 176	13 176			15 581	
Personnel	11 693	11 693			12 599	
Organismes sociaux	24 232	24 232			23 276	
État	220 639	220 639			124 916	
Comptes d'associés	7 944	7 944			7 788	
Autres créanciers	190 497	190 497			441 908	
Comptes de régularisation passif	43	43			92	
Provisions pour risques et charges	16 382	16 382			46 129	
Total	1 769 475	1 439 475	330 000	0	2 389 216	

ENGAGEMENTS HORS BILAN		EN MILLIERS DE DIRHAMS	
	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	
Engagements donnés	28 599	65 527	
Cautions de garantie	28 599	23 267	
Autres engagements donnés	0	42 260	
Engagements reçus	990 453	828 517	
Avals et cautions reçues	182 774	202 414	
Autres engagements reçus	807 679	626 103	

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION				
Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 2011	Pourcentage d'intérêt 2010	Méthode de consolidation
Ciments du Maroc	Ciment	100	100	Intégration globale
Betomar	Granulats et Béton	100	100	Intégration globale
Indusaha	Ciment	91	91	Intégration globale
Axim Maroc	Adjuvants	-	100	Intégration globale
Ecocim	Autres	30	30	Mise en équivalence

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

La société Ciments du Maroc a cédé la totalité des actions de la société Axim Maroc, opérant dans la production et la commercialisation des adjuvants, le 19 décembre 2011. Le compte de résultat de la société Axim Maroc arrêté au 31 décembre 2011 a été consolidé par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Ciments du Maroc arrêtés à cette même date, compte tenu du contrôle exclusif exercé par cette dernière jusqu'à la date de la cession précitée.

Cession de la société Axim Maroc - Incidences et Changements Significatifs

Suite à la cession de la totalité des actions de la société Axim Maroc, intervenue le 19 décembre 2011, par la société Ciments du Maroc et en application du paragraphe 234 de l'avis n° 5 du CNC, les incidences ainsi que les changements significatifs résultant de cette transaction sur l'avant dernier exercice selon l'ancien et le nouveau périmètre se résument comme suit :

I- Impacts et changements significatifs sur le Compte de Produits et Charges de l'exercice 2010

Par analogie avec l'exercice 2011, l'exercice 2010 a été retraité sur la base d'un contrôle exclusif exercé courant de ce dernier.

Compte tenu de cette hypothèse, le compte de résultat de la société Axim Maroc a été consolidé par intégration globale dans les comptes de la société Ciments du Maroc arrêtés au 31 décembre 2011.

L'incidence unique et majeure se situe au niveau du résultat non courant, telle qu'affichée dans le compte de résultat comparé ci-dessous, et due essentiellement au différentiel théorique de retraitement entre la plus-value sociale et la plus-value consolidée à la date de clôture de l'exercice 2010 comme si la cession avait eu lieu en 2010.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010		EN MILLIERS DE DIRHAMS		
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)	Variation	
Chiffres d'affaires	3 640 616	3 640 616	0	
Autres produits d'exploitation	45 927	45 927	0	
Achats consommés	-1 966 008	-1 966 008	0	
Charges de personnel	-234 047	-234 047	0	
Autres charges d'exploitation	-7 873	-7 873	0	
Impôts et taxes	-31 043	-31 043	0	
Dotations d'exploitation	-291 812	-291 812	0	
Résultat d'exploitation	1 155 760	1 155 760	0	
Charges et produits financiers	94 099	94 099	0	
Résultat courant	1 249 859	1 249 859	0	
Charges et produits non courants	-94 108	-69 832	-24 276	
Impôts sur les résultats	-283 578	-283 578	0	
Résultat net des entreprises intégrées	872 173	896 449	-24 276	
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-140	-140	0	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-477	-477	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	871 556	895 832	-24 276	
Résultat minoritaire	6 375	6 375	0	
Résultat net part Groupe	865 181	889 457	-24 276	
Résultat net consolidé par action en dirhams	60	62		

(*) Dans l'optique de comparabilité des comptes, les données de l'exercice 2010 ont été retraitées en tenant compte de la sortie de périmètre de la société Axim Maroc comme si elle avait eu lieu en 2010.

II- Impacts et changements significatifs sur les postes de Bilan de l'exercice 2010

Au niveau du bilan consolidé comparé, la déconsolidation du bilan de la société Axim Maroc arrêté au 31 décembre 2010 aurait généré les variations suivantes telles que présentées dans les états ci-dessous.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010		EN MILLIERS DE DIRHAMS	
ACTIF	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)	Variation
Actif immobilisé	6 269 401	6 246 759	-22 642
Écart d'acquisition	3 820	3 820	0
Immobilisations incorporelles	281 850	281 850	0
Immobilisations corporelles	4 259 104	4 236 318	-22 786
Immobilisations financières	1 668 634	1 668 875	241
Actifs d'impôts différés	52 951	52 854	-97
Titres mis en équivalence	3 042	3 042	0
Actif circulant	1 620 435	1 603 829	-16 606
Stocks et en cours	465 207	458 108	-7 099
Clients et comptes rattachés	504 576	499 078	-5 498
Autres créances et comptes de régularisation	235 831	231 877	-3 954
Valeurs mobilières de placement	366 985	366 985	0
Disponibilités	47 836	47 781	-55
Total de l'actif	7 889 836	7 850 588	-39 248

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010		EN MILLIERS DE DIRHAMS	
PASSIF	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2010 retraité (*)	Variation
Capitaux propres part Groupe	5 242 346	5 207 071	-35 275
Capital	1 443 600	1 443 600	0
Primes	200 998	200 998	0
Réserves consolidées	2 732 355	2 672 804	-59 551
Résultat net part Groupe	865 181	889 457	24 276
Autres	212	212	0
Intérêts minoritaires	20 938	20 938	0
Provisions pour risques et charges	102 054	101 921	-133
Dettes	2 524 498	2 520 658	-3 840
Emprunts et dettes financières	1 210 000	1 210 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	506 927	508 213	1 286
Autres dettes et comptes de régularisation	672 289	669 451	-2 838
Trésorerie - Passif	135 282	132 995	-2 287
Total du passif	7 889 836	7 850 588	-39 248

(*) Dans l'optique de comparabilité des comptes, les données de l'exercice 2010 ont été retraitées en tenant compte de la sortie de périmètre de la société Axim Maroc comme si elle avait eu lieu en 2010.



11, Avenue Bir Kacem
10 170 Rabat - Souissi.
Maroc

Aux actionnaires de la Société
CIMENTS DU MAROC
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca



37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca.
Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ciments du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations de capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5.808.841 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 983.530.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

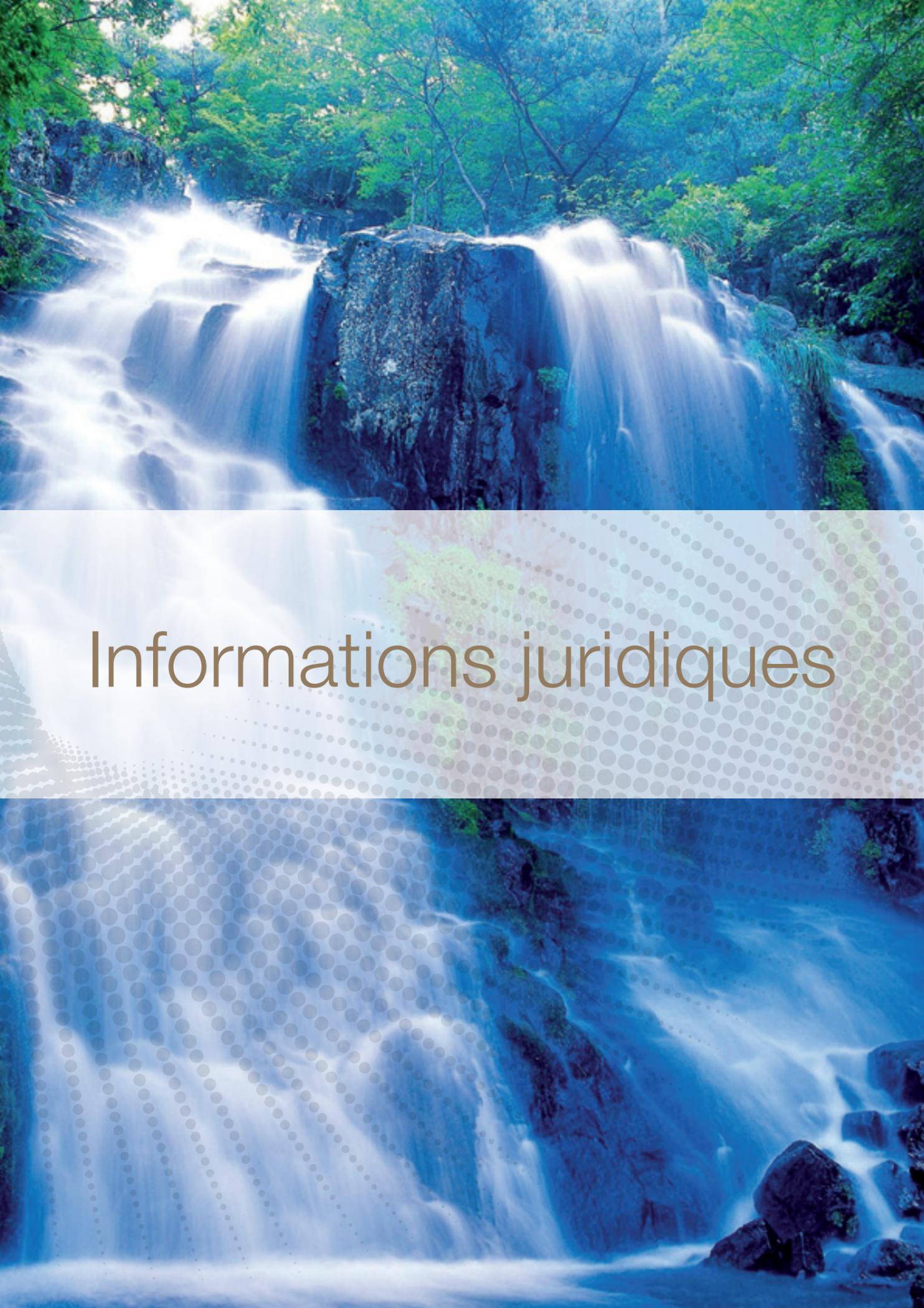
À notre avis, les états financiers consolidés de Ciments du Maroc, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

KPMG
Fessal KOHEN
Associé

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé



Informations juridiques

Raison sociale

CIMENTS DU MAROC

Forme

Société anonyme régie par la législation marocaine (Loi n° 17-95 modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et le Dahir du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM)).

RC

Registre chronologique n° 2535.
Registre analytique n° 70 617.

Date de constitution

28 juin 1951

Objet

La société a pour objet:

à titre principal: la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver,

à titre accessoire: toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles,

d'une manière générale: toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

Siège Social

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

Durée

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1.443.600.400 DH, divisé en 14.436.004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

Documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes... peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% affecté à un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation. Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux assemblées sur justification de la propriété de ses titres, soit sous la forme d'une inscription nominative, soit sous la forme d'un certificat d'immobilisation de ses titres au porteur bloqués pendant les cinq jours qui précèdent l'Assemblée.

Actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles détenues par les administrateurs, qui seront nominatives conformément à la loi.

Droit de vote

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Franchissement de seuils statutaires

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder ou à céder un nombre d'actions représentant plus de 5% ou un multiple de 5% du capital social ou des droits de vote de la société, est tenu d'en informer ladite société, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et la Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca (SBVC). À défaut, l'actionnaire perd le droit de vote sur les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date de transfert non déclarée.

Nombre d'actionnaires

11 actionnaires, détenant 71,63% du capital social, étaient présents ou représentés lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2012.

Actionnaires ou groupes d'actionnaires contrôlant plus de 5% du capital social

Les membres du conseil d'administration détiennent, au 31 décembre 2011, directement ou indirectement, 84,32% du capital social.

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca - Maroc
Tél.: +212 522 85 94 50 à 59
Fax: +212 522 52 23 11
www.cimentsdumaroc.com